

Rapports

**des réunions des Commissions régionales de l'OIE
organisées pendant la 81^e Session générale
Paris, le 27 mai 2013**

NOTE DU SIÈGE

Les éventuels projets de recommandations émanant des Commissions régionales réunies pendant la Session générale doivent être présentés à nouveau, pour adoption, à l'occasion des prochaines Conférences de ces Commissions régionales tenues dans leur région, afin d'être examinés et éventuellement entérinés par l'Assemblée mondiale des Délégués lors de la Session générale consécutive à ces Conférences régionales.

**RAPPORT DE LA RÉUNION
DE LA
COMMISSION RÉGIONALE DE L'OIE POUR L'AFRIQUE**

Paris, le 27 mai 2013

La Commission régionale de l'OIE pour l'Afrique s'est réunie le 27 mai 2013 à la Maison de la Chimie à Paris, à 14 h 00. Cette réunion a rassemblé 94 participants, dont les Délégués et observateurs de 38 Membres de cette Commission et de 3 pays observateurs ainsi que les représentants de 11 organisations internationales ou régionales :

Membres de la Commission : Afrique du Sud, Algérie, Angola, Bénin, Botswana, Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Djibouti, Érythrée, Éthiopie, Gabon, Ghana, Guinée, Kenya, Libye, Mali, Maroc, Maurice, Mauritanie, Mozambique, Namibie, Niger, Nigeria, Ouganda, République Centrafricaine, Rwanda, Sénégal, Seychelles, Somalie, Soudan, Swaziland, Tanzanie, Tchad, Togo, Tunisie, Zambie, Zimbabwe.

Pays / territoires observateurs : États-Unis d'Amérique, Libéria, Sud-Soudan.

Organisations internationales / régionales : Banque mondiale, CEDEVIRHA³⁹, CEEAC⁴⁰, CIRAD⁴¹, FAO, ICFAW⁴², IFAH, ILRI, UA-BIRA⁴³, UA-PANVAC⁴⁴, UEMOA⁴⁵

La réunion était présidée par le Docteur Theogen Rutagwenda (Rwanda), Vice-Président de la Commission, assisté du Docteur Yacouba Samaké, Représentant régional de l'OIE pour l'Afrique.

Le Docteur Theogen Rutagwenda, Délégué du Rwanda et Vice-Président de la Commission régionale de l'OIE pour l'Afrique, a fait savoir que la Docteure Marosi Molomo, Présidente de la Commission, empêchée, demandait à la Commission de bien vouloir l'excuser. Il a souhaité la bienvenue aux participants.

1. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour figurant en annexe a été adopté à l'unanimité. L'ordre du jour et les documents relatifs aux points à traiter ont été distribués aux participants.

³⁹ CEDEVIRHA : Commission économique du bétail, de la viande et des ressources halieutiques

⁴⁰ CEEAC : Communauté économique des États de l'Afrique Centrale

⁴¹ CIRAD : Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement

⁴² ICFAW : Coalition internationale pour le bien-être animal

⁴³ UA-BIRA : Union africaine – Bureau interafricain des ressources animales

⁴⁴ UA-PANVAC : Union africaine – Centre panafricain des vaccins vétérinaires

⁴⁵ UEMOA : Union économique et monétaire ouest-africaine

2. Contributions dues par les Membres à l'OIE

Le Docteur Jaouad Berrada, Délégué du Maroc et membre du Conseil, a fait remarquer que les arriérés de contribution de certains pays étaient préoccupants et a exhorté les Délégués de l'OIE de la région à s'assurer que leur pays s'acquittait bien de ses contributions à l'OIE.

Il a encouragé les Pays membres de la région à relever autant que possible le niveau de leur contribution.

3. Rapport du Président de la Commission régionale de l'OIE pour l'Afrique

Au nom de la Docteure Marosi Molomo, Présidente de la Commission régionale de l'OIE pour l'Afrique, le Docteur Theogen Rutagwenda, Vice-président, a brièvement rendu compte des activités auxquelles la Commission régionale de l'OIE pour l'Afrique a pris part depuis sa dernière réunion annuelle, tenue à l'occasion de la 80^{ème} Session générale de l'OIE.

Il a fait part des points essentiels discutés lors de la dernière Session et a mentionné en particulier les élections du Bureau de la Commission régionale, du Conseil et des Commissions spécialisées.

Le Docteur Rutagwenda a rappelé qu'un projet appelé "VET-GOV" avait été lancé dans le but de renforcer la gouvernance vétérinaire en Afrique, et il a évoqué l'atelier VET-GOV qui s'est tenu à Paris en mai 2012.

Au sujet de la 20^{ème} Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour l'Afrique qui s'est tenue au Togo en février 2013, le Docteur Rutagwenda a signalé que le Ministre de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche du Togo et le Directeur général de l'OIE avaient exhorté les participants à débattre des problèmes touchant la sauvegarde et la préservation de l'élevage. Il a également rappelé qu'au cours de la Conférence, l'OIE et l'Ouganda ont signé un accord sur un programme d'assistance technique en matière de législation vétérinaire.

Le Docteur Rutagwenda a signalé que l'adoption d'une position commune par les pays africains avait été très utile pour aider les Délégués africains à mettre en avant le point de vue de l'Afrique sur des sujets tels que les changements proposés aux *Codes* (terrestre et aquatique) de l'OIE.

En guise de conclusion, le Vice-président de la Commission a encouragé les pays à accroître leur participation aux activités de l'OIE et a souligné qu'il était extrêmement important que les Pays membres mettent en œuvre les normes de l'OIE conformément au Plan stratégique de l'OIE.

Pour finir, il a souhaité la bienvenue aux nouveaux Délégués de l'OIE et, au nom de la Commission régionale de l'OIE pour l'Afrique, il a félicité le Centre panafricain des vaccins vétérinaires de l'Union africaine (UA-PANVAC) pour sa candidature au titre de Centre collaborateur pour le contrôle de la qualité des vaccins vétérinaires, et il lui a offert le soutien de la Commission régionale.

4. Rapport sur les activités et le programme de travail de la Représentation régionale de l'OIE pour l'Afrique et des Représentations sous-régionales de l'OIE, y compris les séminaires à l'intention des points focaux

Le Docteur Yacouba Samaké, Représentant régional de l'OIE pour l'Afrique, a rendu compte des activités menées par la Représentation régionale et les trois Représentations sous-régionales de l'OIE pour l'Afrique entre le 1^{er} janvier et le 1^{er} mai 2013, et des activités prévues pour le restant de l'année.

Au début de son exposé, le Docteur Samaké a fourni des précisions sur les principales activités et événements qui se sont déroulés :

- Des activités de renforcement des capacités, notamment une formation sur la législation vétérinaire, qui s'est tenue à Cotonou (Bénin) en janvier 2013 et à laquelle ont pris part 70 personnes venant de 15 pays de la CEDEAO ; cette formation était dispensée dans le cadre du projet VET-GOV sur la gouvernance vétérinaire en Afrique (financé par l'Union européenne), avec le soutien technique et financier de l'UEMOA.
- Un test des compétences sur la rage, organisé par l'Institut vétérinaire d'Onderstepoort (Conseil pour la recherche agricole, Afrique du Sud), à l'intention des Pays membres situés dans les sous-régions SADC, Bassin du Congo et Afrique de l'Est.
- Une formation sur le diagnostic de laboratoire de la fièvre de la Vallée du Rift, qui s'est déroulée en Tanzanie.
- Un projet pilote de formation sur la peste des petits ruminants (PPR) et une formation pour les Délégués d'Afrique récemment nommés auprès de l'OIE.

Il a signalé que la réunion de lancement du projet « Normes pour les vaccins et approche pilote pour la lutte contre la PPR en Afrique » (*Vaccine Standards and Pilot Approach to PPR Control in Africa – VSPA*), financé par la Fondation Bill & Melinda Gates, s'est tenue en février 2013 au siège de l'Union africaine à Addis Abeba.

Le Docteur Samaké a également mentionné la subvention octroyée par l'OIE à l'UA-PANVAC pour le renforcement des capacités en matière de contrôle des vaccins contre la PPR, dont le lancement s'est tenu à Dakar en février 2013, ainsi que la 20^{ème} Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour l'Afrique, qui s'est tenue à Lomé (Togo) du 18 au 22 février 2013 et à laquelle ont assisté 26 pays d'Afrique et plusieurs organisations régionales et internationales.

Le Représentant régional a annoncé que l'accord de jumelage inter-laboratoires de l'OIE sur l'influenza aviaire (à déclaration obligatoire) et la maladie de Newcastle, établi entre, d'une part, le Laboratoire vétérinaire national du Botswana (BNVL) et, d'autre part, l'Agence britannique des laboratoires vétérinaires et de santé animale (AHVLA) en qualité de laboratoire parent, avait été officiellement clôturé avec succès.

En ce qui concerne les mouvements de personnel, le Docteur Samaké a signalé que la Docteure Florência Massango Cipriano, Adjointe du Représentant régional de l'OIE pour l'Afrique, avait été mutée temporairement au bureau de l'OIE à Gaborone, à compter du 1^{er} février 2013, et que le Docteur Patrick Bastiaensen avait été désigné comme Chargé de programme au bureau de l'OIE à Nairobi à compter du 1^{er} janvier 2013.

Il a indiqué que, parmi les activités menées entre le 1^{er} janvier et le 1^{er} mai 2013, ont eu lieu plusieurs réunions de coordination et de visites de courtoisie dans les Pays membres, ainsi que des consultations avec l'Agence française de développement, l'UA-BIRA, la Délégation de la Commission européenne, la FAO-ECTAD⁴⁶, l'ILRI, le gouvernement kenyan, l'Alliance panafricaine pour le bien-être animal (PAAWA), Vétérinaires sans frontières – Allemagne, la Banque mondiale et l'USDA-APHIS⁴⁷, sur la possibilité de mettre en place et financer des programmes régionaux et sous-régionaux conjoints.

⁴⁶ FAO-ECTAD : Centre d'urgence de la FAO pour la lutte contre les maladies animales transfrontalières

⁴⁷ USDA/APHIS : Département de l'Agriculture des États Unis/ Inspection de la Santé des Animaux et des Plantes

Le Docteur Samaké a également mentionné les réunions organisées par l'UA-BIRA dans les Pays membres et auxquelles la Représentation régionale a assisté, que ce soit au niveau régional ou sous-régional, sur les sujets suivants : méthodes et procédures normalisées pour la région couverte par l'IGAD⁴⁸ ; harmonisation de la législation vétérinaire dans la région CEEAC. Des réunions de coordination ont également eu lieu.

Le Docteur Samaké a précisé que des actions avaient été entreprises pour sensibiliser les Pays membres sur l'importance de respecter les normes internationales, notamment en suivant le processus PVS de l'OIE et en signalant les maladies animales.

Il a fait le point des principales activités à mener d'ici à la fin de 2013, consistant à assister aux événements suivants :

- 81^{ème} Session générale et réunion de la Commission régionale à Paris (France) en mai 2013 ;
- Conférence mondiale de l'OIE sur l'enseignement vétérinaire et le rôle des ordres vétérinaires (Foz do Iguacu [Brésil]) en décembre 2013 ;
- 31^{ème} Congrès mondial vétérinaire à Prague (République tchèque) en septembre 2013.

En guise de conclusion, le Docteur Samaké a rappelé que parmi les autres activités prévues il y avait les activités permanentes de renforcement des capacités et de soutien aux Pays membres dans un certain nombre de domaines, et plus particulièrement la mise en œuvre du processus PVS de l'OIE, activités principalement centrées sur : la bonne gouvernance des Services vétérinaires, la législation vétérinaire, l'organisation de tables rondes des bailleurs de fonds, la mise en place d'accords de jumelage inter-laboratoires et la reconnaissance de nouveaux Centres de référence de l'OIE, des jumelages entre établissements d'enseignement vétérinaire et entre organismes statutaires vétérinaires ; la notification des maladies ; le projet pilote sur la PPR et d'autres activités importantes concernant cette maladie. La Représentation régionale et les Représentations sous-régionales pour l'Afrique poursuivront également leurs activités de coordination avec leurs partenaires (organisations régionales et organisations internationales), comprenant notamment des missions dans les Pays membres, les sensibilisant à la nécessité de s'acquitter régulièrement de leur contribution à l'OIE et de déclarer les maladies animales.

Discussion

Le Docteur Rachid Bouguedour, Représentant sous-régional de l'OIE pour l'Afrique du Nord, a brièvement complété les informations fournies par le Docteur Samaké concernant le Réseau des établissements d'enseignement vétérinaire de la Méditerranée (REEV-Med). Il a expliqué que le lancement de ce nouveau réseau avait eu lieu à Rabat (Maroc) en septembre 2012 comme conséquence directe des recommandations de la Conférence mondiale de l'OIE sur l'enseignement vétérinaire (Paris 2009 et Lyon 2011). Il a ajouté que la prochaine Assemblée générale du REEV-Med aurait lieu en Italie en septembre 2013 et que tous les Délégués OIE des pays bordant la Méditerranée étaient invités à soutenir l'engagement de leurs établissements d'enseignement vétérinaire dans le réseau REEV-Med.

5. Sélection d'un thème technique (avec questionnaire) à inscrire à l'ordre du jour de la 83^{ème} Session générale de l'Assemblée mondiale des Délégués de l'OIE qui se réunira en mai 2015

La Commission régionale a proposé d'inscrire le thème technique suivant (accompagné d'un questionnaire adressé aux Membres) à l'ordre du jour de la 83^{ème} Session générale :

- « Programmes de réduction du risque de maladies transmises par les aliments »

⁴⁸ IGAD : Autorité intergouvernementale pour le développement

6. Confirmation de la date et du lieu de la 21^{ème} Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour l'Afrique qui se tiendra en février 2015

Le Docteur Jaouad Berrada, Délégué du Maroc, a confirmé la volonté de son pays d'accueillir la 21^{ème} Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour l'Afrique. Cette Conférence se tiendra en février 2015.

7. Sélection d'un thème technique I (avec questionnaire) à inscrire à l'ordre du jour de la 21^{ème} Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour l'Afrique

Le thème technique suivant (avec questionnaire) a été retenu pour la 21^{ème} Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour l'Afrique :

- « Impact des maladies orphelines sur la productivité et la santé publique en Afrique »

8. Élection du Vice-président de la Commission régionale de l'OIE pour l'Afrique

Le Docteur Rutagwenda a informé les participants qu'un siège de Vice-président de la Commission régionale se trouvait vacant suite au retrait du Délégué du Tchad, ce qui entraîne nécessairement la tenue d'élections.

Le Docteur Komla Batassé Batawui, Délégué du Togo, a été élu à l'unanimité Vice-président de la Commission régionale de l'OIE pour l'Afrique.

9. Recommandations de la 20^{ème} Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour l'Afrique qui s'est tenue à Lomé (Togo), du 18 au 22 février 2013

Le Docteur Theogen Rutagwenda, Délégué du Rwanda et Vice-Président de la Commission régionale de l'OIE pour l'Afrique, a fait le bilan de la 20^{ème} Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour l'Afrique qui s'est récemment tenue à Lomé (Togo). Il a détaillé les principales recommandations formulées suite à la discussion de chacun des thèmes techniques.

De la discussion du Thème technique I (avec questionnaire), intitulé « Promouvoir le commerce interafricain des animaux et des produits d'origine animale », ont découlé les conclusions suivantes :

- l'intensification des systèmes de production et la consommation de produits d'origine animale sont faibles en Afrique en dépit de l'abondance d'animaux, et le continent est importateur de produits d'origine animale ;
- les transactions commerciales sont entravées par des contraintes telles que les taxes douanières et la législation et les politiques en la matière ;
- le manque d'infrastructures et la mauvaise qualité des contrôles aux frontières rendent le commerce difficile.

Les principales recommandations suivantes ont été faites :

- mettre en œuvre les recommandations formulées à la suite des missions du processus PVS de l'OIE, dans les pays correspondants ;
- développer des politiques et des programmes d'amélioration de la compétitivité des produits d'origine animale ;
- appliquer les normes de l'OIE pour surmonter les contraintes sanitaires et non sanitaires aux échanges d'animaux et de produits d'origine animale ;

- harmoniser, aux niveaux bilatéral, sous-régional et régional, toutes les normes sanitaires et non-sanitaires, les référentiels et les procédures régissant les échanges d'animaux et de produits d'origine animale ;
- renforcer les systèmes d'information sur les marchés pour ce qui concerne les animaux et les produits d'origine animale.

De la discussion du Thème technique II (sans questionnaire), intitulé « L'importance d'intégrer le bien-être animal, la santé environnementale et la législation vétérinaire à l'amélioration de la sécurité alimentaire et la contribution au produit intérieur brut agricole de l'Afrique », ont découlé les conclusions suivantes :

- l'élevage joue un rôle socio-économique important en Afrique ;
- l'application des principes du bien-être animal, de la santé environnementale et de la législation vétérinaire augmente la productivité ;
- certaines normes et lignes directrices relatives au bien-être animal requièrent des efforts particuliers de la part des Pays Membres ;
- la prestation de services vétérinaires exige une bonne information, le renforcement des capacités, des ressources humaines et financières, et une structure organisationnelle clairement définie.

La Commission régionale a recommandé lors de cette Conférence que les Pays membres :

- désignent leur point focal OIE pour le bien-être animal ;
- prennent les mesures nécessaires à la mise en œuvre des normes relatives au bien-être animal et à la législation vétérinaire adoptées par l'OIE ;
- prennent au sérieux la question de la santé environnementale puisqu'elle est indissociable de la santé animale et du bien-être animal ;
- élèvent le niveau des connaissances sur la gestion du bien-être animal et de la santé environnementale et accroissent la sensibilisation à ces questions ;
- accroissent le renforcement des capacités afin d'améliorer le niveau de compétences et de savoir-faire en matière de gestion du bien-être animal et de la santé environnementale, ces questions étant liées à la production animale.

10. Perspectives concernant les séminaires sur la législation vétérinaire destinés aux communautés économiques régionales, en coopération avec l'UA-BIRA

Le Docteur Patrick Bastiaensen, chargé de projet à la Représentation sous-régionale de l'OIE pour l'Afrique de l'Est et la Corne de l'Afrique, a débuté son exposé en rappelant que l'engagement de l'OIE dans le domaine de la législation vétérinaire n'était pas nouveau mais avait pris de l'ampleur en raison des résultats des évaluations de Services vétérinaires effectuées depuis 2006 dans le cadre du processus PVS de l'OIE, programme dont le but est d'améliorer les performances des Services vétérinaires.

Il a expliqué que les lacunes et les insuffisances signalées de manière récurrente dans la plupart des pays évalués avaient mené l'OIE à mettre au point un programme d'appui à la législation vétérinaire (PALV), sous l'égide du processus PVS de l'OIE dans son ensemble.

Le Docteur Bastiaensen a décrit les différentes étapes qui ont précédé le lancement formel du PALV, à savoir des missions dans les pays et un programme de formation des différents partenaires, au niveau des pays et au niveau des communautés économiques régionales, comprenant notamment : la publication, en 2008, des lignes directrices de l'OIE sur la législation

vétérinaire, suivie, en mai 2012, de leur adoption en tant que normes internationales (chapitre 3.4. du *Code sanitaire pour les animaux terrestres*) ; la réalisation de missions d'appui en législation vétérinaire, sur une base pilote, en 2007 et 2008 ; et la 1^{ère} Conférence mondiale de l'OIE sur la législation vétérinaire, tenue à Djerba (Tunisie) du 7 au 9 décembre 2010.

Le Docteur Bastiaensen a ajouté qu'une première formation « pilote » avait été réalisée en novembre 2011 à Gaborone (Botswana), à l'intention des 15 pays de la SADC, sous l'égide du programme BTSF⁴⁹ (le BTSF est exécuté en partie par l'OIE et financé par la DG-SANCO⁵⁰ de la Commission européenne, avec une assistance technique et financière de la FDA⁵¹ des États-Unis). Un second séminaire de formation s'est déroulé à Cotonou (Bénin) en janvier 2013 pour les pays de la zone CEDEAO ; cette formation était financée par l'Union européenne en vertu de son accord de contribution, avec l'OIE, au projet VET-GOV sur la gouvernance vétérinaire en Afrique, avec une assistance technique et financière complémentaire de l'UEMOA.

Il a expliqué que la mise en œuvre du projet VET-GOV reposait sur trois accords de contribution de la Commission européenne : un accord principal (en termes financiers) avec l'UA-BIRA, basé à Nairobi (Kenya), et deux accords plus modestes, l'un avec l'OIE et l'autre avec la FAO.

Le Docteur Bastiaensen a expliqué que l'OIE et l'UA-BIRA avaient mis leurs ressources en commun afin d'organiser deux séminaires de formation supplémentaires avant la fin de l'année 2013 et de clore ainsi ce cycle de formation de hauts fonctionnaires vétérinaires (Délégués et Points focaux OIE, Secrétaires généraux des ordres vétérinaires) sur cette thématique. Les participants seront des cadres vétérinaires et des conseillers juridiques des Pays membres qui n'avaient pas encore été conviés à ces séminaires.

Il a expliqué que le but principal de la formation était d'améliorer la compréhension, de la part des fonctionnaires vétérinaires, des caractéristiques fondamentales de la législation en général et de la législation vétérinaire ou zoosanitaire en particulier. Les nouvelles normes de l'OIE sur la législation vétérinaire seront utilisées comme fil conducteur de la formation. Le premier cours (pour participants anglophones) aura lieu à Arusha, en Tanzanie, en octobre 2013, tandis que le second sera organisé à Alger (Algérie) vers la fin de 2013.

En guise de conclusion, le Docteur Bastiaensen a déclaré que l'OIE et l'UA-BIRA se réjouissaient à la perspective de cette collaboration technique renouvelée, au profit des Services vétérinaires et organismes statutaires vétérinaires africains.

Discussion

Le Docteur Letlhogile Modisa, Délégué du Botswana, a demandé au Docteur Rutagwenda des éclaircissements concernant la recommandation du Thème technique I de la Conférence de la Commission régionale intitulé « Promouvoir le commerce interafricain des animaux et des produits d'origine animale ». Il a demandé des précisions supplémentaires concernant l'une des conclusions de la Conférence selon laquelle l'intensification des systèmes de production et la consommation de produits d'origine animale sont faibles en Afrique en dépit de l'abondance d'animaux, et le continent est importateur de produits d'origine animale.

Le Docteur Rutagwenda a répondu que ce thème technique avait amené les participants à la Conférence à conclure que le scénario africain était contradictoire car, en dépit de l'abondance des ressources animales sur le continent, le niveau de production et de consommation de produits d'origine animale en Afrique était très bas. Le Docteur Rutagwenda a donc souligné les recommandations de la Conférence qu'il était important, entre autres, d'intensifier la production animale et d'améliorer la compétitivité des produits d'origine animale, et par ailleurs d'assurer l'utilisation des normes de l'OIE pour surmonter les contraintes sanitaires et non sanitaires aux échanges interafricains d'animaux et de produits d'origine animale.

⁴⁹ BTSF : Une meilleure formation pour des denrées alimentaires plus sûres

⁵⁰ DG-SANCO : Direction générale de la santé et des consommateurs de la Commission européenne

⁵¹ FDA : Administration chargée de l'alimentation et des produits pharmaceutiques

En référence à la présentation du Docteur Bastiaensen, le Docteur Baba Soumaré, représentant de l'UA-BIRA, a mis l'accent sur la collaboration en cours entre l'OIE et l'UA-BIRA pour l'organisation de séminaires sur la législation vétérinaire.

11. Proposition d'un nouveau Centre collaborateur

Le Docteur Karim Tounkara, Directeur du Centre panafricain des vaccins vétérinaires, a présenté à la Commission la candidature du « Centre panafricain des vaccins vétérinaires de l'Union africaine (UA-PANVAC), sis à Debre-Zeit (Éthiopie) », demandant à être considéré par l'OIE comme Centre collaborateur de l'OIE pour « le contrôle de la qualité des vaccins vétérinaires ».

Il a présenté brièvement le centre et ses activités et a indiqué que toutes les précisions nécessaires étaient contenues dans le document de travail de la réunion.

Le Docteur Bewket Siraw Adgeh, Délégué de l'Éthiopie (pays hôte du centre postulant), a apporté son soutien à la candidature de l'UA-PANVAC.

La Commission a approuvé la proposition de l'UA-PANVAC/Éthiopie. Elle sera présentée à l'Assemblée mondiale des Délégués en vue de sa ratification.

12. Le point sur la stratégie de contrôle de la peste des petits ruminants (PPR) en Afrique

Le Docteur Joseph Domenech, du Service scientifique et technique de l'OIE, a commencé par rappeler qu'un point sur la situation de la PPR en Afrique et dans le monde avait été fait lors de la Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour l'Afrique tenue à Lomé (Togo) du 18 au 22 février 2013, portant notamment sur les caractéristiques de la maladie (virologie, épidémiologie, symptômes et lésions), son importance économique et sociale et les méthodes de lutte.

Il a ajouté que l'accent avait été mis sur les outils très efficaces dont on dispose de nos jours, tels que les vaccins, et sur l'importance de l'épidémiosurveillance, de l'alerte précoce et de la notification au niveau national et au niveau international grâce au système d'information sanitaire WAHIS/WAHID de l'OIE. Le Docteur Domenech a souligné que le renforcement des services de santé animale demeurerait une condition préalable à la mise en œuvre de tout programme de prévention et de lutte.

Le Docteur Domenech a rapidement passé en revue les activités de l'OIE et les documents publiés, par l'OIE seul, ou en association avec la FAO dans le cadre du GF-TADs, depuis la Conférence de la Commission régionale tenue à Lomé. Parmi ces activités il a relevé les réunions, en février 2013, de la Commission des normes sanitaires pour les animaux terrestres et de la Commission scientifique pour les maladies animales, et la publication des rapports correspondants ; la poursuite des travaux du groupe de travail OIE/FAO sur la PPR, dans le cadre du GF-TADs ; et la poursuite du projet régional VSPA financé par la Fondation Bill & Melinda Gates.

Il a déclaré que, en plus du programme pilote VSPA en Afrique de l'Ouest, mis en œuvre par l'OIE, les expériences de lutte contre la PPR réalisées dans divers pays et régions font l'objet d'un suivi et seront analysées et utilisées pour préparer la stratégie mondiale.

Pour conclure, il a signalé que plusieurs organisations, dont des Centres de référence de l'OIE et de la FAO et l'ILRI, développaient des programmes de recherches dans différents domaines (vaccins thermostables, tests de diagnostic, systèmes de prestation des services, etc.). L'OIE soutient ces recherches et va mettre en place avec la FAO un réseau d'institutions et organisations de recherche pour préparer et mettre en œuvre des programmes de lutte contre la PPR réunissant des chercheurs et des experts afin d'appuyer la stratégie mondiale et de développer de nouveaux outils et de nouvelles méthodes.

13. Le système mondial d'information sanitaire de l'OIE (WAHIS) – Le point sur les notifications transmises par les Pays Membres africains

La Docteure Aziza Mustafa, Chargée de mission au Service de l'information sanitaire de l'OIE, a présenté brièvement les principaux aspects de la déclaration des maladies animales en Afrique. Pour commencer, elle a mis l'accent sur l'importance que chaque pays déclare les maladies animales dans les meilleurs délais au moyen du système mondial d'information sanitaire de l'OIE (WAHIS) et fournisse des données épidémiologiques complémentaires concernant la prévention et le contrôle des maladies, de façon à préserver la transparence, à accroître les échanges et à contribuer au système mondial d'alerte précoce et à l'information sur la répartition géographique des maladies (ou sur leur absence) dans le monde. Elle a également fourni des informations détaillées sur la façon dont les pays de la région se sont acquittés de la déclaration des maladies en 2012 : en Afrique 27 pays (51 %) ont fourni, à temps, leur rapport annuel complet. La Docteure Mustafa a également présenté l'évolution du délai dans lequel les pays d'Afrique fournissent leurs rapports semestriels et annuels, le comparant au délai de tous les pays qui ont envoyé leurs rapports à l'OIE entre 2009 et 2012 : cette évolution témoigne d'une amélioration générale de la notification se traduisant par une diminution du délai de notification, notamment pour le second rapport semestriel et le rapport annuel.

Pour finir, la Docteure Mustafa a présenté des améliorations introduites dans la nouvelle version de WAHIS, qui améliorent la notification des maladies chez les espèces sauvages. La Docteure Mustafa a expliqué que 63 pays à travers le monde avaient fourni leur rapport annuel sur la faune sauvage ; elle a ajouté que les pays intéressés qui n'avaient pas encore rempli de rapport dans la section relative aux maladies spécifiques des animaux sauvages non incluses dans la Liste des maladies de l'OIE étaient invités à le faire dès que possible.

Discussion

La représentante du Zimbabwe a demandé s'il serait possible de prolonger le délai de notification pour le rapport semestriel et le rapport annuel. Elle a précisé qu'il s'avérait toujours difficile de retourner le rapport dans un délai de 45 jours.

La Docteure Mustafa a expliqué que les délais d'envoi du rapport annuel étaient flexibles et tenaient toujours compte de la taille du pays et de sa population animale.

14. Mise en œuvre du processus PVS de l'OIE en Afrique

Pour commencer sa présentation, le Docteur Daniel Bourzat, Conseiller du Représentant régional de l'OIE pour l'Afrique, a présenté aux membres de la Commission régionale un bref état des lieux des différentes missions du processus PVS de l'OIE menées dans la région. Il a mentionné les pays qui pourraient bénéficier de certaines catégories de missions du processus PVS et les a invités à envoyer une demande officielle pour la réalisation de ces missions.

Il a ensuite fait le point des outils spécifiques utilisés lors des différentes missions. Il a expliqué que tous les outils utilisés dans le processus PVS étaient régulièrement mis à jour avec l'aide d'experts confirmés afin de s'assurer de leur conformité au *Code sanitaire pour les animaux terrestres*. En ce qui concerne l'outil PVS pour l'évaluation, sur demande, des performances des Services vétérinaires, il a indiqué que, à compter de cette année, l'OIE donnerait aux pays qui demandent une mission de suivi d'évaluation PVS l'opportunité d'évaluer leurs capacités de mise en œuvre du concept « Une seule santé ». Il a expliqué que, à l'issue des missions pilotes, l'OIE avait identifié à cet effet 14 compétences critiques existantes. Il a également fourni des informations sur la première version de l'outil PVS destiné à évaluer les performances des services de santé des animaux aquatiques.

Après avoir fourni quelques informations sur la façon dont l'OIE crée les outils de « traitement » utilisés dans le cadre du processus PVS de l'OIE, le Docteur Bourzat a fourni des précisions sur les « traitements » déjà existants et sur les nouveaux « traitements » mis à la disposition des Membres. Il a indiqué que l'OIE considérait le jumelage de laboratoires et le programme de soutien à la législation vétérinaire (VLS) comme des « traitements » confirmés et il a expliqué

que de nouveaux traitements avaient récemment été mis à la disposition des Membres : les missions du processus PVS pour les laboratoires, ainsi que la possibilité de mettre en place des programmes de jumelage entre établissements d'enseignement vétérinaire ou entre organismes statutaires vétérinaires.

Il a rappelé à la Commission régionale les efforts de l'OIE pour partager avec les bailleurs de fonds et les partenaires, à la demande des pays, les résultats des missions menées dans le cadre du processus PVS de l'OIE. Il a indiqué que l'OIE donnait aussi aux pays l'opportunité de partager, au niveau national, les rapports des missions avec les différents ministères qui pourraient être impliqués dans le soutien des activités de renforcement des Services vétérinaires.

Pour finir, le Docteur Bourzat a insisté sur le fait que le processus PVS de l'OIE est un processus permanent dont le but est d'améliorer de manière pérenne la conformité des Services vétérinaires aux normes internationales. Il a ajouté que l'OIE travaillait sans relâche à convaincre les gouvernements et les bailleurs de fonds de soutenir non seulement le processus PVS proprement dit mais aussi la mise en œuvre de ses recommandations et de ses résultats. Le Docteur Bourzat a reconnu que le Programme BTSF, qui s'est achevé en 2012, avait été d'un grand soutien dans les efforts réalisés par l'OIE pour renforcer les capacités des Délégués récemment nommés auprès de l'OIE et des points focaux nationaux. La fin de ce programme intensif de renforcement des capacités, joint à un important taux de renouvellement des Délégués et des points focaux, risquait de compromettre la capacité des Pays membres de la région à appliquer pleinement les recommandations des rapports de mission du processus PVS. Pour conclure, il a déclaré que les Services vétérinaires ne pourront être améliorés que si les pays s'y engagent avec conviction et s'approprient les résultats du processus PVS de l'OIE, et que ceci devrait constituer une priorité pour la Commission régionale de l'OIE pour l'Afrique.

15. Présentations des organisations ayant un accord officiel avec l'OIE

• Union africaine – Bureau interafricain des ressources animales (UA-BIRA)

Le Docteur Baba Soumaré, Chef de la santé animale au Bureau interafricain des ressources animales de l'Union africaine (UA-BIRA), a débuté sa présentation en indiquant que le volume des activités liées aux échanges et à la commercialisation avait considérablement augmenté au cours de l'année écoulée. Il a expliqué que ces activités concernaient essentiellement la certification, l'identification et la traçabilité en matière de santé animale, ainsi que le soutien à des organisations partenaires. L'UA-BIRA s'est également engagé dans un processus d'établissement d'un système africain d'information sur les marchés pour les denrées issues de la production animale.

Le Docteur Soumaré a déclaré que l'UA-BIRA demeurerait fermement engagé à soutenir et favoriser la participation des nations africaines à l'élaboration des normes, et en particulier au processus normatif de l'OIE en matière de santé animale.

Il a ajouté qu'une version améliorée du Système africain d'information sur les ressources animales (ARIS) a été mise au point et est actuellement diffusée au sein des Etats membres de l'Union africaine.

Il a confirmé que les interventions dans le domaine de la santé animale demeuraient la priorité de l'UA-BIRA, allant de pair avec un fort soutien à une réforme des institutions vétérinaires par la mise en œuvre du projet VET-GOV sur la gouvernance vétérinaire en Afrique, en conformité avec les lignes directrices du processus PVS de l'OIE.

Il a ajouté que de nouveaux projets régionaux auraient aussi en ligne de mire les capacités en matière de surveillance et de contrôle des maladies. Des progrès significatifs en ce qui concerne la promotion d'une adoption consensuelle de l'approche « Une seule santé » au sein du mécanisme intégré de coordination régionale de la CEEAC dans un but de contrôle des maladies animales et des zoonoses transfrontalières en Afrique.

Le Docteur Soumaré a signalé qu'un programme panafricain de lutte contre la PPR a été élaboré conjointement sous la houlette de l'UA-BIRA et de l'UA-PANVAC, et que la 9^{ème} Conférence des Ministres a donné son feu vert pour sa mise en œuvre ; en outre une stratégie de lutte contre la peste porcine africaine en Afrique est actuellement développée conjointement par la FAO et l'ILRI.

Pour conclure, le Docteur Soumaré a annoncé que l'UA-BIRA s'était récemment lancé dans l'élaboration d'une stratégie à l'échelle du continent visant à développer le secteur de l'élevage en Afrique, et d'un programme régional lié à cette stratégie ; il a ajouté que le processus de consultation pour rédiger ces deux dispositifs avait débuté.

- **Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)**

Le Docteur Cheikh Ly, Fonctionnaire régional chargé de la production et de la santé animales à la FAO, a informé l'assistance que depuis 2012 la FAO avait mis en œuvre ses programmes dans un contexte marqué par la décentralisation et par la fusion de l'activité d'urgence et de l'activité de développement, avec cinq nouveaux objectifs stratégiques :

1. Éradiquer la faim, l'insécurité alimentaire et la malnutrition
2. Intensifier et améliorer de manière durable la fourniture de biens et de services par l'agriculture, la foresterie et les pêches
3. Réduire la pauvreté rurale
4. Veiller à la mise en place de systèmes agricoles et alimentaires plus efficaces et plus ouverts aux niveaux local, national et international
5. Améliorer la résilience des moyens de subsistance face à des menaces ou en situation de crise.

Il a précisé qu'en Afrique la mise en œuvre du Programme détaillé de développement de l'agriculture africaine de l'Union africaine (PDDAA) et du Cadre de programmation par pays de la FAO (CPP) sont des moteurs d'efficacité dans l'assistance fournie aux bénéficiaires. Dans plusieurs domaines de la santé animale, la FAO travaille en complète coopération et partenariat avec l'OIE et d'autres organisations, dont l'UA-BIRA et les Communautés économiques régionales, qui se manifeste également par sa forte participation au Comité de pilotage régional du GF-TADs.

Il a expliqué que les domaines clés étaient : une approche de la lutte contre les maladies transversale et axée sur les personnes ; « Une seule santé » ; la prévention et le contrôle de la PPR, de la péripneumonie contagieuse bovine, de la peste porcine africaine, de la fièvre aphteuse et des zoonoses (dont la rage et la fièvre de la Vallée du Rift) ; la résistance aux antimicrobiens ; les activités post-éradication en matière de peste bovine ; la sécurité sanitaire des aliments ; les dispositifs mobiles utilisés pour la surveillance sur le terrain. Le complexe mouche tsé-tsé / trypanosomoses fait l'objet d'un regain d'attention. La FAO soutient les partenariats concernant les maladies animales transfrontalières et les trypanosomoses / zoonoses prioritaires afin de réduire leur impact sur les moyens de subsistance et la santé publique.

- **Banque mondiale**

Le Docteur Stéphane Forman, représentant de la Banque mondiale pour la région Afrique, a mis en évidence la collaboration en constante progression entre la Banque mondiale et ses partenaires dans le domaine du développement de l'élevage et de la santé animale, en particulier avec l'OIE. Il a indiqué que la Banque mondiale était en train de finaliser son calendrier mondial d'actions pour l'élevage, visant à mettre sur pied une vision globale du développement de l'élevage sur dix ans pour la Banque mondiale, qui s'articulerait en plans d'actions régionaux sur trois ans, dont un pour l'Afrique. Le calendrier mondial comprend trois volets principaux : la santé, l'environnement et l'équité, le partenariat étant l'un des éléments clés, comme cela apparaît dans le fait que l'OIE a détaché un vétérinaire à la Banque mondiale

pour faire progresser le volet « santé ». La Banque mondiale prépare actuellement une dotation à l'OIE et à l'Organisation mondiale de la santé pour faire un travail d'analyse et développer des outils concernant le concept « Une seule santé ». Le représentant de la Banque mondiale a réaffirmé l'importance des activités mises en œuvre par l'OIE au titre de « biens publics mondiaux » et a réitéré son soutien à ces activités. Il a reconnu le travail fondamental réalisé par les chefs des Services vétérinaires à cet égard dans leurs pays respectifs, en Afrique et dans le monde. La participation de la Banque mondiale au soutien au travail de l'OIE sur la bonne gouvernance des Services vétérinaires, y compris son implication active dans le récent numéro de la *Revue scientifique et technique de l'OIE* sur « La bonne gouvernance et le financement de Services vétérinaires efficaces » est encore un exemple de collaboration entre ces deux institutions.

La Banque mondiale reconnaît tout à fait le processus PVS de l'OIE comme étant l'outil qui oriente les investissements pour renforcer les Services vétérinaires. Il est maintenant régulièrement utilisé pour soutenir la préparation et la mise en œuvre des projets financés par la Banque mondiale dans les secteurs de l'agriculture et de l'élevage en Afrique et dans d'autres régions. Le projet régional « *Pastoral Livelihoods and Resilience* », actuellement préparé en collaboration avec l'IGAD, impliquera l'Éthiopie, le Kenya et l'Ouganda. Les principales interventions prévues par ce projet comprendront le renforcement des Services vétérinaires et des réseaux nationaux et sous-régionaux de surveillance et de diagnostic des maladies animales, ainsi que le renforcement des capacités concernant les normes sanitaires et phytosanitaires, l'identification et la traçabilité. Le soutien de l'OIE durant le processus de préparation puis la mise en œuvre serait donc très apprécié.

16. Questions diverses

La Docteure Albertina Shilongo, Déléguée de la Namibie, a annoncé le souhait de son pays d'accueillir la 22^{ème} Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour l'Afrique en 2017.

La réunion a officiellement pris fin à 17 h 50.

.../Annexe

**RÉUNION DE LA
COMMISSION RÉGIONALE DE L'OIE POUR L'AFRIQUE**

Paris, 27 mai 2013

Ordre du jour

1. Adoption de l'ordre du jour (Dr Theogen Rutagwenda, Délégué du Rwanda et Vice-président de la Commission régionale de l'OIE pour l'Afrique)
 2. Contributions dues par les Membres à l'OIE (Dr Jaouad Berrada, Délégué du Maroc et Membre du Conseil)
 3. Rapport du Président de la Commission régionale de l'OIE pour l'Afrique (Dr Theogen Rutagwenda)
 4. Rapport sur les activités et le programme de travail de la Représentation régionale de l'OIE pour l'Afrique et des Représentations sous-régionales de l'OIE, y compris les séminaires à l'intention des points focaux (Dr Yacouba Samaké, Représentant régional de l'OIE pour l'Afrique)
 5. Sélection d'un thème technique (avec questionnaire) à inscrire à l'ordre du jour de la 83^{ème} Session générale de l'Assemblée mondiale des Délégués de l'OIE qui se réunira en mai 2015 (Dr Yacouba Samaké)
 6. Confirmation de la date et du lieu de la 21^{ème} Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour l'Afrique qui se tiendra en février 2015 (Dr Jaouad Berrada)
 7. Sélection d'un thème technique I (avec questionnaire) à inscrire à l'ordre du jour de la 21^{ème} Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour l'Afrique (Dr Yacouba Samaké)
 8. Élection du Vice-président de la Commission régionale de l'OIE pour l'Afrique (Dr Theogen Rutagwenda)
 9. Recommandations de la 20^{ème} Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour l'Afrique qui s'est tenue à Lomé (Togo), du 18 au 22 février 2013 (Dr Theogen Rutagwenda)
 10. Perspectives concernant les séminaires sur la législation vétérinaire destinés aux communautés économiques régionales, en coopération avec l'UA-BIRA (Dr Patrick Bastiaensen, Responsable des programmes de la Représentation sous-régionale de l'OIE pour l'Afrique de l'Est et la Corne de l'Afrique)
 11. Proposition d'un nouveau Centre collaborateur (Dr Karim Tounkara, Directeur de l'UA-PANVAC)
 12. Le point sur la stratégie de contrôle de la peste des petits ruminants (PPR) en Afrique (Dr Joseph Domenech, du Service scientifique et technique de l'OIE)
 13. Le système mondial d'information sanitaire de l'OIE (WAHIS) – Le point sur les notifications transmises par les Pays Membres africains (Dr Aziza Mustafa, Chargée de mission au Service de l'information sanitaire de l'OIE)
 14. Mise en œuvre du processus PVS de l'OIE en Afrique (Dr Daniel Bourzat, Conseiller du Représentant régional de l'OIE pour l'Afrique)
 15. Présentations des organisations ayant un accord officiel avec l'OIE
 - Union africaine - Bureau interafricain des ressources animales (UA-BIRA)
 - Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)
 - Banque mondiale
 16. Questions diverses
-

**RAPPORT DE LA RÉUNION
DE LA
COMMISSION RÉGIONALE DE L'OIE POUR LES AMÉRIQUES**

Paris, 27 mai 2013

La Commission régionale de l'OIE pour les Amériques s'est réunie le 27 mai 2013 à la Maison de la Chimie, à Paris, à 14 heures. Quatre-vingt-treize (93) personnes ont participé à cette réunion, dont les Délégués et observateurs de 23 Pays membres de la Commission et les représentants de 7 organisations internationales ou régionales :

Membres de la Commission : Argentine, Barbade, Belize, Bolivie, Brésil, Canada, Chili, Colombie, Costa Rica, Cuba, République Dominicaine, Équateur, États-Unis d'Amérique, Guatemala, Haïti, Honduras, Jamaïque, Mexique, Nicaragua, Panama, Paraguay, Pérou, Uruguay.

Organisations internationales / régionales : Banque mondiale, Communauté andine, CVP⁵², IICA⁵³, OIRSA⁵⁴, OPS-PANAFTOSA⁵⁵, WSPA

La réunion a été présidée par le Docteur John Clifford (États-Unis d'Amérique), Président de la Commission régionale de l'OIE pour les Amériques, assisté du Docteur Luis Osvaldo Barcos, Représentant régional de l'OIE pour les Amériques, du Docteur Carlos Correa Messuti (Uruguay), Président sortant de l'Assemblée mondiale des Délégués, du Docteur Guilherme H. Figueiredo Marques (Brésil), Vice-Président de la Commission régionale, du Docteur Miguel Ángel Azañón Robles (Guatemala), également Vice-Président, et du Docteur Mark Trotman (Barbade), Secrétaire général de la Commission régionale.

1. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour joint en annexe a été adopté à l'unanimité.

2. Contributions dues par les Membres à l'OIE

Le Docteur Carlos Correa (Uruguay), Président sortant de l'Assemblée mondiale des Délégués, a fait le point de la situation des Membres au regard de leur contribution. Il a constaté avec enthousiasme que, si quelques Membres accusent encore un retard de contribution, d'autres, en revanche, ont décidé de leur plein gré de s'acquitter de leur contribution dans une catégorie supérieure.

Il a proposé que, dans la mesure du possible, d'autres pays relèvent ainsi leur niveau de contribution à l'OIE.

⁵² CVP : Comité vétérinaire permanent du Cône sud

⁵³ IICA : Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture

⁵⁴ OIRSA : Organisation internationale régionale pour la protection des plantes et la santé animale

⁵⁵ OPS : Organisation panaméricaine de la santé / PANAFTOSA : Centre panaméricain pour la fièvre aphteuse

3. Rapport sur les activités de la Commission régionale de l'OIE pour les Amériques

Pour commencer sa présentation, le Docteur John Clifford (États-Unis d'Amérique), Président de la Commission régionale de l'OIE pour les Amériques, a fait savoir que le Bureau de la Commission régionale s'était réuni à plusieurs reprises au cours de l'année 2012. Au cours de ces réunions des aspects administratifs et techniques ont été abordés. Le Président de la Commission régionale a précisé que les dernières rencontres du Bureau de la Commission régionale se sont déroulées lors de la 21^{ème} Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour les Amériques et avant la 81^{ème} Session générale et que la prochaine réunion est prévue juste avant la Conférence régionale de l'OIE sur le bien-être animal qui se tiendra à Montevideo (Uruguay) fin 2013.

Les questions administratives abordées par le Bureau de la Commission comprennent : la situation des Pays membres au regard de leur contribution, la planification de la prochaine Conférence de la Commission régionale en novembre 2014 au Mexique et les élections destinées à pourvoir un siège laissé vacant au Conseil de l'OIE suite au départ à la retraite du Docteur Brian Evans.

Concernant les aspects techniques, le Docteur Clifford a signalé que parmi les réunions prévues dans la région pour l'année 2013 on compte les réunions du CAMEVET⁵⁶ (Panama), des points focaux pour le bien-être animal (Montevideo) et des points focaux pour les animaux aquatiques (Mexique).

Le Docteur Clifford a rappelé le succès de la 21^{ème} Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour les Amériques qui s'est tenue à Bridgetown (Barbade), du 26 au 29 novembre 2012, et qui a compté avec la participation de plus de 30 pays de la Région, dont 6 pays non membres.

Enfin, le Président a fait référence à la Conférence mondiale de l'OIE sur l'enseignement vétérinaire et le rôle des ordres vétérinaires, qui aura lieu au Brésil dans la première semaine de décembre 2013.

4. Rapport sur les activités et le programme de travail de la Représentation régionale de l'OIE pour les Amériques et de la Représentation sous-régionale de l'OIE pour l'Amérique Centrale, y compris les séminaires à l'intention des points focaux

Le Docteur Luis O. Barcos, Représentant régional de l'OIE pour les Amériques, a présenté un résumé des activités de la Représentation régionale (Buenos Aires) et de la Représentation sous-régionale (Panama).

Le Docteur Barcos a fait savoir que les réunions du Bureau de la Commission régionale seraient maintenues avec régularité afin de coordonner le suivi des conclusions de la Conférence de la Commission régionale qui s'est tenue à la Barbade en 2012 ; par ailleurs l'organisation de la prochaine Conférence (qui se tiendra au Mexique en 2014) est en cours, de même que le suivi du programme de travail des Amériques.

Il a déclaré que la participation des Pays membres à la mise à jour des normes de l'OIE serait favorisée par le renforcement des capacités des Services vétérinaires, y compris dans le domaine de la santé des animaux aquatiques, grâce aux séminaires destinés aux Délégués et aux points focaux des pays et à la promotion de la mise en œuvre du processus PVS de l'OIE, ainsi que par le renforcement des capacités des laboratoires de la région. Il a indiqué que le Comité vétérinaire permanent du Cône Sud (CVP) avait manifesté son intérêt pour que des missions d'évaluation PVS soient effectuées tous les deux ans dans ses pays membres, notamment pour évaluer leurs services de santé des animaux aquatiques, ce qui reflète un intérêt croissant pour ce domaine dans les pays d'Amérique centrale. Enfin il a signalé que des actions étaient menées dans cette sous-région pour mettre en œuvre les recommandations de l'OIE concernant les compétences minimales attendues des jeunes diplômés en médecine vétérinaire.

⁵⁶ CAMEVET : Comité des médicaments vétérinaires des Amériques

Le Docteur Barcos a fourni des informations sur les activités qui sont menées afin de voir adhérer à l'OIE les pays des Caraïbes qui n'en sont pas encore membres.

Il a également fourni des informations sur les activités qui visent l'application effective des normes de l'OIE sur la fièvre aphteuse ; parmi ces activités : la recherche d'un accord avec la Communauté andine (CAN) pour mettre en œuvre des actions aux frontières, l'interaction avec les organisations régionales et internationales au sujet de la stratégie mondiale FAO/OIE de contrôle de la fièvre aphteuse, et la réalisation d'un séminaire sur les actions nécessaires pour obtenir et conserver le statut « indemne de fièvre aphteuse ».

Le Docteur Barcos a rappelé qu'un questionnaire avait été envoyé aux pays de la région des Amériques afin d'évaluer jusqu'à quel point ils avaient diffusé et mis en œuvre la Stratégie régionale de bien-être animal approuvée lors de la dernière Conférence de la Commission régionale. Comme peu de réponses ont été reçues à ce jour, le Docteur Barcos a demandé instamment aux Délégués de répondre à ce questionnaire.

Il a signalé qu'une vidéoconférence sur le syndrome de nécrose hépatopancréatique aiguë avait été organisée en coordination avec le Laboratoire de référence de l'OIE pour les maladies des crustacés (Université de l'Arizona, États-Unis d'Amérique), et que des démarches avaient été entreprises afin d'aider les pays d'Amérique centrale à adopter des mesures pour se préparer à faire face à cette menace sanitaire.

Il a confirmé que, suite au séminaire régional des points focaux nationaux de l'OIE sur les laboratoires vétérinaires qui s'est tenu au Mexique en 2012, les travaux de mise en œuvre de l'application web pour mettre en commun les données sur les possibilités offertes par les laboratoires nationaux de la région se poursuivraient.

Il a fourni des informations sur les réunions qui ont eu lieu avec d'autres organisations internationales dans le cadre du programme mondial pour la lutte progressive contre les maladies animales transfrontalières (GF-TADs). Il a ajouté que, toujours dans le cadre du GF-TADs, la coordination et le renforcement des relations seraient maintenus avec les organisations internationales, les organisations d'éleveurs, les entreprises de la filière agro-alimentaire, les chercheurs, les bailleurs de fonds et les universités.

Pour finir, il a détaillé le programme des activités à mener en 2013 et en 2014 et a remercié les Pays membres qui fournissent un appui financier.

5. Sélection d'un thème technique (avec questionnaire) à inscrire à l'ordre du jour de la 83^{ème} Session générale de l'Assemblée mondiale des Délégués de l'OIE qui se réunira en mai 2015

La Commission régionale a proposé deux thèmes techniques (avec questionnaire adressé aux Pays membres) pour la 83^{ème} Session générale :

– « L'impact des antimicrobiens à usage vétérinaire sur la santé publique et les conséquences économiques de cet impact »

et

– « Le processus d'évaluation des différentes options d'intervention : un outil pour comparer les différentes façons d'aborder un événement sanitaire donné »

6. Date et lieu de la 22^{ème} Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour les Amériques qui se tiendra en novembre 2014

Le Délégué du Mexique a confirmé la volonté de son pays d'accueillir la 22^{ème} Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour les Amériques ; celle-ci se tiendra à Guanajuato (Mexique) du 10 au 14 novembre 2014.

7. Sélection du thème technique I (avec questionnaire) à inscrire à l'ordre du jour de la 22^{ème} Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour les Amériques

La Commission régionale a proposé d'inscrire à l'ordre du jour de la 22^{ème} Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour les Amériques le thème technique suivant (avec questionnaire) :

- « La formation vétérinaire relative aux animaux aquatiques et son impact sur les stratégies de contrôle des maladies des animaux aquatiques, dans la région des Amériques »

8. Recommandations de la 21^{ème} Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour les Amériques qui s'est tenue à la Barbade du 26 au 29 novembre 2012

Le Docteur Guilherme H. Figueiredo Marques (Brésil), Vice-Président de la Commission régionale de l'OIE pour les Amériques, a indiqué que la recommandation issue du Thème technique I intitulé « *Gestion des catastrophes : rôle et préparation des Services vétérinaires* », reposait sur le lien entre les catastrophes naturelles et technologiques, d'une part, et l'incidence des maladies animales émergentes et réémergentes, zoonoses comprises, d'autre part, ce qui appelle une action conjointe et coordonnée de la part des Services vétérinaires et d'autres secteurs, notamment celui de la santé publique. Il a ajouté que les Services vétérinaires participent actuellement peu au volet préventif du cycle de réduction des catastrophes.

Les recommandations s'adressant aux autorités vétérinaires comprennent la nécessité de participer à l'élaboration de plans visant à réduire l'impact des catastrophes, ainsi que la nécessité d'établir des alliances avec d'autres parties intéressées et de procéder à des échanges d'expertise entre pays, tout en se dotant des ressources matérielles et humaines nécessaires. Les recommandations s'adressant à l'OIE comprennent l'appui aux Services vétérinaires au moyen de l'outil PVS de l'OIE et une meilleure couverture de la réduction et de la gestion des risques lors de catastrophes, ce qui inclut de prendre l'attache du Secrétariat de la Stratégie internationale des Nations Unies pour la réduction des catastrophes (UNISDR). La nécessité de former le personnel des Services vétérinaires et les étudiants non encore diplômés a été mentionnée, de même que la nécessité de soutenir la création d'un Centre collaborateur spécialisé sur ce sujet.

En ce qui concerne le Thème technique II, intitulé « *Des stratégies innovantes pour renforcer les réseaux régionaux de santé animale* », il a indiqué que la nature transfrontalière des maladies animales et la mondialisation du commerce appelaient les Services vétérinaires à remplir leurs fonctions de manière toujours plus efficace, dans le cadre des normes de l'OIE. Il a également rappelé que le réseau caribéen de santé animale (CaribVET) offre un exemple de réseau de collaboration réunissant les Services vétérinaires, les établissements d'enseignement, les organisations régionales et internationales, les laboratoires de diagnostic et les établissements de recherche (Laboratoires de référence de l'OIE inclus), qui fournit une assistance technique en vue d'améliorer la santé animale et la santé publique vétérinaire dans les Caraïbes.

Il a été recommandé d'encourager le renforcement des réseaux régionaux de santé animale existants et le développement de nouveaux réseaux, le cas échéant, et d'appuyer les pays en ce sens en favorisant la participation des universités, des établissements de recherche, des Centres de référence de l'OIE, des parties intéressées et de toute autre entité compétente, et de promouvoir la pérennité de ces réseaux, avec le soutien essentiel des Membres de l'OIE et des autres parties intéressées, qui partageront leurs meilleures pratiques, leurs informations, leurs connaissances et leurs ressources. Il a également été recommandé que l'OIE établisse des accords de coopération et de collaboration avec ces réseaux, ainsi qu'une procédure pour s'assurer de leur reconnaissance internationale.

9. Proposition de candidats à l'élection du Bureau de la Commission régionale et du Conseil

Le Docteur Carlos Correa Messuti a indiqué que, suite au retrait du Docteur Brian Evans de son poste de Délégué du Canada auprès de l'OIE, il convenait d'élire la personne qui occuperait son siège au Conseil jusqu'en 2015.

À l'issue du scrutin, la Commission régionale a élu le Docteur John Clifford, Délégué des États-Unis auprès de l'OIE, pour occuper le siège de membre du Conseil.

En outre, le Docteur Guilherme H. Figueiredo Marques, actuel Vice-Président de la Commission régionale, a été élu Président à l'unanimité en remplacement du Docteur Clifford.

Le Docteur Mark Trotman, Délégué de la Barbade, laissera son siège de Secrétaire général pour occuper celui de Vice-Président, et le Docteur Glen F. Halze Hodgson, Délégué du Pérou, a été élu au siège de Secrétaire général.

Par conséquent, la composition du Bureau de la Commission régionale de l'OIE pour les Amériques se trouve établie comme suit jusqu'en 2015 :

Président :	Dr Guilherme H. Figueiredo Marques (Brésil)
Vice-Président :	Dr Miguel Angel Azañón Robles (Guatemala)
Vice-Président :	Dr Mark Trotman (Barbade)
Secrétaire général :	Dr Glen Halze Hodgson (Pérou)

10. Système mondial d'information sanitaire (WAHIS) – Le point sur les notifications transmises par les Pays Membres des Amériques

La Docteure Paula Cáceres, vétérinaire épidémiologiste au sein du Service de l'information sanitaire de l'OIE, a brièvement présenté une mise à jour sur les principaux aspects de la déclaration des maladies animales dans les Amériques.

Pour commencer, elle a mis l'accent sur l'importance que chaque pays déclare les maladies animales dans les meilleurs délais au moyen de WAHIS et fournisse des données épidémiologiques complémentaires concernant la prévention et le contrôle des maladies, de façon à préserver la transparence, à accroître les échanges et à contribuer au système mondial d'alerte précoce et à l'information sur la répartition géographique des maladies (ou sur leur absence) dans le monde.

Elle a ensuite fourni des informations détaillées sur la façon dont les pays de la région se sont acquittés de la déclaration des maladies en 2012 : dans la région des Amériques 21 pays (66 %) ont fourni à temps leur rapport annuel complet. La Docteure Cáceres a également présenté l'évolution du délai dans lequel les pays d'Amérique fournissent leurs rapports semestriels et annuels, le comparant au délai de tous les pays qui ont envoyé leurs rapports à l'OIE entre 2009 et 2012 : cette évolution témoigne d'une amélioration générale de la notification et, comparé à la moyenne mondiale, le délai de notification dans la région des Amériques est meilleur pour le second rapport semestriel et le rapport annuel.

La Docteure Cáceres a présenté quelques-unes des améliorations introduites dans la nouvelle version de WAHIS, qui permettent une meilleure information pour la notification des maladies chez les espèces sauvages. La Docteure Cáceres a expliqué que 63 pays à travers le monde avaient fourni leur rapport annuel sur la faune sauvage ; elle a ajouté que les pays intéressés qui n'avaient pas encore rempli de rapport dans la section relative aux maladies spécifiques des animaux sauvages non incluses dans la Liste des maladies de l'OIE sont invités à le faire dès que possible.

Pour finir, la Docteure Cáceres a rappelé qu'après une notification immédiate, des rapports hebdomadaires de suivi doivent être envoyés même si aucun nouveau cas n'est signalé (le préciser).

11. Stratégie régionale en faveur du bien-être animal

Le Docteur Barcos a expliqué que la Stratégie régionale de bien-être animal a été adoptée au cours de la Conférence de la Commission régionale. Il a rappelé que cette stratégie fournissait une approche régionale de consultation sur le bien-être animal prenant en compte les secteurs publics et non publics impliqués ainsi que le travail réalisé en coordination entre la Représentation régionale et la Commission régionale, et les Délégués et les points focaux nationaux sur le bien-être animal, ce qui garantira la mise en œuvre des normes et lignes directrices de l'OIE.

Il a ajouté que la progression de la mise en œuvre de cette stratégie régionale ferait l'objet d'un compte rendu biennal lors des réunions de la Commission régionale.

Il a souligné l'importance d'évaluer les progrès des pays dans la diffusion et la mise en œuvre de cette stratégie et a exhorté les Délégués à répondre au questionnaire qui leur a été envoyé à cet effet.

La Docteure Mariela Varas, du Service du Commerce international de l'OIE, a précisé que cette stratégie est en vigueur depuis son adoption au cours de la dernière Conférence de la Commission régionale.

Pour finir, le Docteur Barcos a déclaré que les réponses au questionnaire et les progrès accomplis feraient l'objet d'un suivi lors du séminaire pour les points focaux nationaux sur le bien-être animal qui se tiendra en Uruguay en octobre 2013, et il a annoncé que les points focaux des Pays Membres de l'Union européenne prendraient part à ce séminaire.

Concernant la circulation d'un projet de norme ISO sur le bien-être animal basée sur les normes de l'OIE, il apparaît nécessaire que les pays contactent leurs agences de normalisation pour qu'elles la soutiennent.

12. Syndrome de nécrose hépatopancréatique aiguë (AHPNS) – Inquiétudes de la région des Amériques

Le Docteur Filiberto Frago, Représentant sous-régional de l'OIE pour l'Amérique centrale, a décrit la situation du syndrome de nécrose hépatopancréatique aiguë (AHPNS) causé par *Vibrio parahaemolyticus*, qui touche les crevettes *Litopenaeus vannamei* et *Penaeus monodon* et pour lequel l'examen histologique constitue, à ce jour, la seule méthode de diagnostic.

Il a indiqué que la maladie n'avait été signalée dans aucun pays des Amériques jusqu'à présent, mais que, compte tenu des cas apparus en Asie du Sud-Est, les pays d'Amérique Centrale et des Caraïbes ont proposé de revoir et de mettre à jour leurs protocoles d'importation, en instaurant un programme d'épidémiologie impliquant les producteurs, et en actualisant les plans d'urgence tout en en créant de nouveaux.

13. Peste équine : procédure de reconnaissance du statut historiquement indemne des pays au regard de la maladie

Concernant la situation relative au changement de procédure de reconnaissance du statut sanitaire officiel des pays historiquement indemnes de peste équine et l'exposé présenté par la Docteure Lissette Gómez, Déléguée de la République Dominicaine, le Docteur Barcos a fait savoir que l'OIE avait pris la décision de proroger la procédure antérieure pendant une année supplémentaire et a exhorté les pays historiquement indemnes de cette maladie à présenter leur demande de reconnaissance de statut officiel.

14. Mise en œuvre du processus PVS de l'OIE dans les Amériques

Pour commencer sa présentation, le Docteur Luis Barcos, Représentant régional de l'OIE pour les Amériques, a présenté aux membres de la Commission régionale un bref état des lieux des différentes missions du processus PVS de l'OIE menées dans la région. Il a mentionné les pays qui pourraient bénéficier de certaines catégories de missions du processus PVS et les a invités à envoyer une demande officielle pour la réalisation de ces missions.

Il a ensuite fait le point des outils spécifiques utilisés lors des différentes missions. Il a expliqué que tous les outils utilisés dans le processus PVS sont régulièrement mis à jour par des experts afin de s'assurer de leur conformité au *Code sanitaire pour les animaux terrestres*. Concernant l'Outil PVS pour l'évaluation des performances des Services vétérinaires, elle a indiqué que, à partir de cette année, l'OIE permettrait aux pays sollicitant une mission de suivi du processus PVS d'évaluer, sur demande, leur capacité à mettre en œuvre le concept « Une seule santé ». Il a expliqué que, à l'issue de missions pilotes, l'OIE avait identifié à cet effet 14 compétences critiques existantes. Il a également fourni des informations sur la première version de l'outil PVS « aquatique » destiné à évaluer les performances des services de santé des animaux aquatiques.

Après avoir fourni quelques informations sur la façon dont l'OIE crée les outils de « traitement » utilisés dans le cadre du processus PVS, le Docteur Barcos a fourni des précisions sur les « traitements » déjà existants et sur les nouveaux « traitements » mis à la disposition des Membres. Il a indiqué que l'OIE considérait le jumelage de laboratoires et le programme de soutien à la législation vétérinaire (VLSP) comme des « traitements » confirmés et il a expliqué que de nouveaux traitements avaient récemment été mis à la disposition des Membres : les missions du processus PVS pour les laboratoires, ainsi que la possibilité de mettre en place des programmes de jumelage entre établissements d'enseignement vétérinaire ou entre organismes statutaires vétérinaires.

Avant de conclure, le Docteur Barcos a rappelé à la Commission régionale les efforts de l'OIE pour partager avec les bailleurs de fonds et les partenaires, à la demande des pays, les résultats des missions menées dans le cadre du processus PVS. Il a indiqué que l'OIE donnait aussi aux pays l'opportunité de partager, au niveau national, les rapports des missions avec les différents ministères qui pourraient être impliqués dans le soutien des activités de renforcement des Services vétérinaires.

Pour finir, le Docteur Barcos a insisté sur le fait que le processus PVS de l'OIE est un processus permanent dont le but est d'améliorer de manière pérenne la conformité des Services vétérinaires aux normes internationales. L'OIE travaille sans relâche à convaincre les gouvernements et les bailleurs de fonds de soutenir non seulement le processus PVS proprement dit mais aussi la mise en œuvre de ses recommandations et de ses résultats. Pour conclure, il a déclaré que les Services vétérinaires ne pourront être améliorés que si les pays s'y engagent avec conviction et s'approprient les résultats du processus PVS.

15. Présentations des organisations ayant un accord officiel avec l'OIE

- **Comité vétérinaire permanent du Cône Sud (CVP)**

Le Docteur Julio Urzúa Sotomayor, Secrétaire technique du CVP, a rappelé que le CVP fonctionnait depuis 10 ans et que les pays d'Amérique du Sud l'avaient établi pour coordonner leurs actions face à la résurgence de la fièvre aphteuse.

Il a mis l'accent sur les travaux réalisés avec l'OIE pour lutter contre la fièvre aphteuse, qui ont eu pour résultat l'établissement de zones sous haute surveillance, les activités du CVP dans le cadre du « plan d'action pour un Mercosur indemne de fièvre aphteuse » (PAMA) et la coordination avec l'OPS-PANAFTOSA. Il a souligné l'engagement du CVP suite aux foyers de fièvre aphteuse au Paraguay, précisant que le caractère régional de ces événements sanitaires exigeait que les pays mènent des actions conjointes pour les résoudre.

Il a signalé que, suite à la détection, au Brésil, d'un cas d'encéphalopathie spongiforme bovine atypique, le CVP a réactivé son groupe ad hoc pour étudier la situation, formuler des recommandations techniques et organiser un atelier coordonné par PANAFTOSA.

Il a décrit les travaux du CVP pour renforcer les Services vétérinaires dans le cadre du mandat des Ministres de l'Agriculture des Pays Membres, ainsi que les travaux actuellement menés en commun avec l'OIE.

- **Organisation internationale régionale pour la protection des plantes et de la santé animale (OIRSA)**

Le Docteur Abelardo de Gracia, Coordinateur régional de l'OIRSA pour la santé animale, a présenté un rapport sur les activités de l'OIRSA en 2012, destinées à faciliter l'accès aux marchés mondiaux des produits d'origine animale et produits dérivés de ses Pays membres grâce au renforcement de leurs Services vétérinaires.

Il a décrit les activités de l'OIRSA dans les domaines suivants :

- Santé des animaux aquatiques d'élevage : formation sur les maladies des crevettes d'élevage et préparation d'un manuel de bonnes pratiques concernant les poissons.
- Santé des abeilles : un diplôme sanitaire a été mis en place à l'intention des techniciens apicoles.
- Santé des oiseaux d'élevage : le plan d'urgence régional sur l'influenza aviaire et la maladie de Newcastle a été mis à jour et un exercice de simulation concernant ces deux maladies a été effectué.
- Santé des bovins : études de prévalence concernant la brucellose et la tuberculose ; aide à la reconnaissance par l'OIE du statut sanitaire au regard de l'encéphalopathie spongiforme bovine ; actions de prévention de la fièvre aphteuse ; coopération pour renforcer les compétences du laboratoire du Panama pour le diagnostic des maladies vésiculeuses (LADIVES) ; harmonisation des normes régionales sur la traçabilité des bovins et les déplacements d'animaux.
- Peste porcine classique : mise en place d'un plan de contrôle d'urgence au Guatemala, et épidémiosurveillance renforcée au Mexique, au Honduras, au Belize, à El Salvador, et dans le département du Petén au Guatemala.
- Produits médicamenteux à usage vétérinaire : préparation d'un manuel de bonnes pratiques d'utilisation.
- Bien-être animal : formation pour les points focaux nationaux par la préparation d'un diplôme pour les Services vétérinaires.

Concernant la collaboration avec les autres organisations, il a expliqué que l'OIRSA travaillait actuellement, aux côtés de l'OIE et de la FAO, à l'étude et à la mise à jour de la législation vétérinaire secondaire des pays de la sous-région couverte par son organisation, en particulier en ce qui concerne le contrôle et l'éradication de la brucellose, de la tuberculose et de la maladie de Newcastle. En outre, l'OIRSA travaille sur la rage avec la FAO et l'OPS. Il a également signalé qu'un groupe régional serait mis en place pour la prise en charge des urgences en matière de maladies animales transfrontalières, avec le soutien de l'USDA-APHIS et de l'Université de l'Iowa (Etats-Unis d'Amérique).

- **Communauté andine**

Le Docteur Javier Vargas Estrella, Président du Comité technique andin de santé agricole (COTASA), représentant la Communauté andine, a décrit les activités de santé animale menées dans le cadre de la Communauté andine et du Système andin de santé agricole (SASA), les objectifs se rapportant aux mesures zoosanitaires et phytosanitaires liées aux échanges commerciaux, et les programmes d'action conjointe.

Il a décrit les activités de la Communauté andine en matière d'harmonisation et d'élaboration de normes, y compris les décisions prises par la Commission de la Communauté andine et les résolutions prises par son Secrétariat général, qui comprennent des procédures d'analyse de risque pour les maladies exotiques et la reconnaissance de zones ou de pays indemnes de maladie.

Il a également décrit les programmes d'action commune sur la fièvre aphteuse et la peste porcine classique, ainsi que les actions de coopération et de coordination avec la FAO, l'OIE et l'OPS, auxquelles s'ajoutent les activités de vulgarisation et de communication.

Pour conclure, le Docteur Vargas Estrella a fourni des précisions sur les normes en cours d'élaboration, de mise à jour ou d'adoption.

16. Questions diverses

Le Docteur Figueiredo Marques a présenté une vidéo sur la ville de Foz do Iguaçu, qui hébergera la prochaine Conférence mondiale de l'OIE sur l'enseignement vétérinaire et le rôle des ordres vétérinaires.

Le Secrétaire de l'Agriculture de l'état du Parana a complété cette présentation en réaffirmant le soutien qui est donné et continuera d'être donné à cet événement.

La réunion a pris fin à 18h00.

.../Annexe

Annexe

**RÉUNION DE LA
COMMISSION RÉGIONALE DE L'OIE POUR LES AMÉRIQUES**

Paris, 27 mai 2013

Ordre du jour

1. Adoption de l'ordre du jour (Dr John Clifford (États-Unis d'Amérique), Président de la Commission régionale de l'OIE pour les Amériques)
 2. Contributions dues par les Membres à l'OIE (Dr Carlos Correa (Uruguay), Président sortant de l'Assemblée mondiale des Délégués)
 3. Rapport sur les activités de la Commission régionale de l'OIE pour les Amériques (Dr John Clifford)
 4. Rapport sur les activités et le programme de travail de la Représentation régionale de l'OIE pour les Amériques et de la Représentation sous-régionale de l'OIE pour l'Amérique Centrale, y compris les séminaires à l'intention des points focaux (Dr Luis O. Barcos, Représentant régional de l'OIE pour les Amériques)
 5. Sélection d'un thème technique (avec questionnaire) à inscrire à l'ordre du jour de la 83^{ème} Session générale de l'Assemblée mondiale des Délégués de l'OIE qui se réunira en mai 2015 (Dr Luis O. Barcos)
 6. Date et lieu de la 22^{ème} Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour les Amériques qui se tiendra en novembre 2014 (Dr Luis O. Barcos)
 7. Sélection du thème technique I (avec questionnaire) à inscrire à l'ordre du jour de la 22^{ème} Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour les Amériques (Dr Luis O. Barcos)
 8. Recommandations de la 21^{ème} Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour les Amériques qui s'est tenue à la Barbade du 26 au 29 novembre 2012 (Dr Guilherme H. Figueiredo Marques (Brésil), Vice-Président de la Commission régionale de l'OIE pour les Amériques)
 9. Proposition de candidats à l'élection du Bureau de la Commission régionale et du Conseil (Dr Carlos Correa Messuti)
 10. Système mondial d'information sanitaire (WAHIS) – Le point sur les notifications transmises par les Pays Membres des Amériques (Dre Paula Cáceres, vétérinaire épidémiologiste au sein du Service de l'information sanitaire de l'OIE)
 11. Stratégie régionale en faveur du bien-être animal (Dr Barcos)
 12. Syndrome de nécrose hépatopancréatique aiguë (AHPNS) – Inquiétudes de la région des Amériques (Dr Filiberto Frago, Représentant sous-régional de l'OIE pour l'Amérique centrale)
 13. Peste équine : procédure de reconnaissance du statut historiquement indemne des pays au regard de la maladie (Dre Lissette Gómez, Déléguée de la République Dominicaine)
 14. Mise en œuvre du processus PVS de l'OIE dans les Amériques (Dr Luis Barcos, Représentant régional de l'OIE pour les Amériques)
 15. Présentations des organisations ayant un accord officiel avec l'OIE
 - Comité vétérinaire permanent du Cône Sud (CVP)
 - Organisation internationale régionale pour la protection des plantes et de la santé animale (OIRSA)
 - Communauté andine (CAN)
 16. Questions diverses
-

**RAPPORT DE LA RÉUNION
DE LA
COMMISSION RÉGIONALE DE L'OIE POUR L'ASIE, L'EXTRÊME-ORIENT ET L'OCÉANIE**

Paris, le 27 mai 2013

La réunion de la Commission régionale de l'OIE pour l'Asie, l'Extrême-Orient et l'Océanie s'est tenue le 27 mai 2013 à la Maison de la Chimie, à Paris, à 14 heures. Ont participé à cette réunion 120 personnes incluant des Délégués et observateurs de 23 Membres de cette Commission ainsi que des représentants de 3 pays/territoires observateurs et de 3 organisations internationales ou régionales.

Membres de la Commission : Australie, Bhoutan, Brunei, Cambodge, Chine (Rép. populaire de), Corée (Rép. de), Corée (Rép. dém. pop. de), Inde, Indonésie, Iran, Japon, Laos, Malaisie, Mongolie, Myanmar, Népal, Nouvelle-Zélande, Philippines, Singapour, Sri Lanka, Taipei chinois, Thaïlande, Vietnam.

Pays/territoires observateurs : France, Hong Kong, Royaume-Uni.

Organisations internationales / régionales : FAO, FEI, IFAH.

Le Docteur Zhang Zhongqiu, président de la Commission régionale de l'OIE pour l'Asie, l'Extrême-Orient et l'Océanie, et Délégué de la République populaire de Chine, a accueilli les Délégués, observateurs et représentants des organisations régionales et internationales et a présenté les Membres de la Commission.

1. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour et les documents annexes liés aux points à traiter ont été distribués aux participants.

Le Docteur Catbagan, Vice-président de la Commission et Délégué des Philippines, a proposé de repousser en fin de séance le point de l'ordre du jour lié à l'organisation de la 28^e Conférence de la Commission régionale pour l'Asie, l'Extrême-Orient et l'Océanie.

L'ordre du jour révisé a été adopté.

2. Contributions dues par les Membres à l'OIE

À propos des contributions statutaires des Pays membres à l'OIE, le Docteur Mark Schipp, Délégué de l'Australie et membre du Conseil de l'OIE, a rappelé qu'il existait six catégories. Il a précisé que chaque Pays Membre devait relever d'une catégorie adaptée à son niveau économique et, qu'une fois l'engagement pris, le pays devait s'assurer que les contributions étaient réglées en temps voulu.

Le Docteur Schipp a ajouté que la plupart des Membres de la Commission régionale respectaient leurs engagements financiers vis-à-vis de l'OIE. Il a cependant signalé que 18 pays ne s'étaient pas encore acquittés de leur contribution et a demandé aux Pays membres concernés de régler rapidement leur retard. Le Docteur Schipp a rappelé que les Pays membres qui ont un arriéré de contributions peuvent perdre leur droit de vote et de participation aux procédures de décision de l'OIE. Il a indiqué à cet égard que la contribution à l'OIE avait augmenté de 5% et que les indemnités versées aux experts et aux Délégués avaient augmenté dans les mêmes proportions.

Il a aussi vivement incité les Pays membres à passer à une catégorie de contribution supérieure si cela leur était possible.

3. Rapport sur les réunions du Conseil de l'OIE

Le Docteur Toshiro Kawashima, Délégué du Japon et membre du Conseil de l'OIE, a fait un point sur les conclusions des réunions du Conseil. Il a présenté les nouveaux membres du Conseil qui avaient été élus lors de la 80^e Session générale de l'OIE, dont le Docteur Mark Schipp, Délégué de l'Australie qui représente au Conseil l'Asie, l'Extrême-Orient et l'Océanie. Il a indiqué que le Conseil s'était réuni en octobre 2012, février 2013 et juste avant la 81^e Session générale.

Le Docteur Kawashima a fait part d'un certain nombre d'améliorations apportées par le Conseil depuis la dernière Session générale. Il a précisé que lors de sa réunion d'octobre 2012, le Conseil avait décidé de publier l'ordre du jour et un résumé de toutes ses réunions sur les pages Internet réservées aux Délégués afin de mieux les informer de ses travaux et d'améliorer les échanges avec les Pays membres. Il a ajouté que le Conseil avait recommandé d'ajouter à l'ordre du jour de la Session générale le suivi des recommandations des Conférences mondiales de l'OIE afin d'améliorer la visibilité des activités de l'OIE. Il a expliqué une proposition concernant les questions régionales à examiner en Conseil, et a incité les Pays membres à communiquer ces points aux membres du Conseil représentant leur région.

Il a également indiqué que le Conseil avait examiné les parties concernant les maladies des animaux sauvages dans le *Code sanitaire pour les animaux terrestres* à la lumière du Système mondial d'information zoonitaire (WAHIS). Le Conseil a reconnu que les obligations de notification des maladies des animaux sauvages devaient être clarifiées dans le *Code*. Il a expliqué que le Sixième plan stratégique de l'OIE serait un point essentiel de l'ordre du jour à venir du Conseil. Il a souligné que les apports des Pays membres de la région Asie, Extrême-Orient et Océanie seraient importants pour le développement du Sixième plan stratégique.

Le Docteur Kawashima a conclu en mentionnant certains points spécifiques issus des réunions du Conseil. Ainsi, tout remplacement d'un expert de l'OIE dans un Centre de référence doit être soumis par le directeur de l'établissement au Directeur général de l'OIE, par l'intermédiaire du Délégué de l'OIE. Les Délégués de l'OIE ont également été incités à encourager les jeunes experts compétents pour assurer le renouvellement des membres des Commissions spécialisées.

4. Rapport du président de la Commission régionale de l'OIE pour l'Asie, l'Extrême-Orient et l'Océanie

Le Docteur Zhang Zhongqiu, Président de la Commission régionale de l'OIE, a présenté les activités de la Commission. Il a été invité à deux Conférences mondiales importantes organisées dans la région depuis la 80^e Session générale de l'OIE, à savoir la Conférence mondiale FAO/OIE sur le contrôle de la fièvre aphteuse en Thaïlande, en juin 2012, et la troisième Conférence mondiale de l'OIE sur le bien-être animal en Malaisie, en novembre 2012. Il a regretté de n'avoir pu assister à la première en raison d'engagements antérieurs dans son propre pays mais a constaté avec satisfaction que de très nombreux Pays membres de la Commission régionale y avaient participé. Il a également remercié la Thaïlande et la Malaisie qui ont accueilli ces événements importants de l'OIE, ce qui a certainement contribué à améliorer la participation régionale.

Il s'est également référé à la Conférence mondiale de l'OIE sur l'utilisation responsable et prudente des agents antimicrobiens chez les animaux, qui s'est tenue en mars dernier à Paris (France), soulignant que l'antibiorésistance était une priorité du partenariat tripartite OIE/OMS/FAO. Il a également insisté sur l'importance de ce sujet dans la région, sachant que 67% des Pays membres n'ont pas de système de suivi officiel. Compte tenu de cette situation, les Pays membres sont très vivement incités à mettre en place un système national de recueil des données pour suivre l'utilisation des antimicrobiens sur la base des normes de l'OIE.

Le Docteur Zhang a précisé qu'un engagement antérieur l'avait empêché d'assister à la sixième réunion du Comité de pilotage régional du GF-TADs (Programme global pour le contrôle progressif des maladies animales transfrontalières) en Asie et dans le Pacifique, qui s'est tenue à Bangkok (Thaïlande), en juillet 2012, mais que le Docteur Toshiro Kawashima y avait participé en tant que président de ce comité de pilotage. Il a indiqué que le représentant régional fournirait des détails sur cette réunion à la suite de son rapport.

Le Docteur Zhang a ajouté que grâce aux efforts de son prédécesseur et des autres membres de la Commission, la Commission régionale avait adopté, en novembre 2011, le cadre du plan de travail 2011-2015 pour la région. Il a expliqué qu'un groupe de réflexion régional, établi suite à une recommandation du plan de travail, s'était réuni à deux reprises depuis la 80^e Session générale, à savoir lors de la troisième Conférence mondiale de l'OIE sur le bien-être animal et juste avant la présente Session générale. Il a ajouté que cette initiative avait permis non seulement de mieux communiquer sur les points de l'ordre du jour au sein de la région mais aussi d'informer les membres du Conseil sur les sujets importants, ce qui a contribué à mieux sensibiliser aux questions d'organisation de l'OIE.

Le Docteur Zhang a indiqué que lors de la réunion tenue en marge de la 80^e Session générale, la Commission régionale avait longuement discuté du mode de nomination des candidats de la région pour les commissions spécialisées, les groupes de travail et les groupes ad hoc. Il a félicité les experts désignés pour leur travail au sein des Commissions et des groupes et a encouragé les Pays membres à poursuivre leurs efforts de recherche de nouveaux experts pour les activités futures de l'OIE.

Le Docteur Zhang a annoncé qu'au cours de la semaine il ferait un point en session plénière sur la situation du virus H7N9 en Chine.

Il a également fait part de sa participation, en mars 2013 à Pékin (Chine), au séminaire des points focaux nationaux de l'OIE pour la communication.

Commentant une diapositive sur la fièvre aphteuse dans la région, le Docteur Zhang a vivement incité les Pays membres à renforcer la coopération afin de prévenir et de contrôler efficacement la maladie. Des références ont été faites à la stratégie globale de contrôle de la fièvre aphteuse, récemment adoptée, ainsi qu'à la Campagne de lutte contre la fièvre aphteuse en Asie du Sud-Est et en Chine (SEACFMD).

Il a également évoqué deux autres maladies transfrontalières présentes dans la région, à savoir la peste porcine africaine (PPA) et le syndrome dysgénésique et respiratoire porcin (SDRP). Bien que ces maladies n'aient pas été identifiées comme prioritaires dans le cadre du GF-TADs (Plan-cadre mondial pour la lutte progressive contre les maladies animales transfrontalières) pour l'Asie et le Pacifique, elles requièrent une vigilance renforcée de la part des Pays membres afin de mieux les contrôler au plan régional.

Il a par ailleurs rappelé aux Pays membres concernés qui ne l'ont pas encore fait, de soumettre une demande de reconnaissance officielle de leur statut historiquement indemne de peste équine selon la procédure simplifiée. La possibilité de solliciter ce statut devait prendre fin en 2013 mais, sur décision du Directeur général de l'OIE, la date limite de dépôt des dossiers a été repoussée.

Il a conclu en rappelant à la Commission que la 28^e Conférence régionale pour l'Asie, l'Extrême-Orient et l'Océanie se tiendrait aux Philippines, en novembre 2013, et que la troisième Conférence mondiale de l'OIE sur l'enseignement vétérinaire et le rôle de l'Organisme statutaire vétérinaire se déroulerait au Brésil, en décembre 2013. Il a vivement incité les Délégués à participer à ces rencontres importantes.

5. Rapport d'activités et programme de travail de la Représentation régionale de l'OIE pour l'Asie et le Pacifique, incluant les séminaires destinés aux points focaux et évolution du mécanisme GF-TADs

Le Docteur Hirofumi Kugita, représentant régional de l'OIE nouvellement nommé pour l'Asie et le Pacifique, a commencé sa présentation en décrivant les changements récents de personnel au sein de la Représentation régionale qu'il conduit, y compris sa propre nomination, et a brièvement décrit les responsabilités de la Représentation régionales. Il a exposé ensuite les activités régionales de l'année passée, en conformité avec le Plan stratégique pour 2011-2015 ainsi que le cadre du plan de travail régional pour 2011-2015.

Le Docteur Kugita a expliqué qu'assurant le Secrétariat du GF-TADs pour l'Asie et le Pacifique, la Représentation régionale a tenu la sixième réunion du Comité de pilotage régional du GF-TADs pour l'Asie et le Pacifique, en juillet 2012, en Thaïlande, et que les participants ont longuement discuté notamment du projet de plan d'action quinquennal du GF-TADs pour l'Asie et le Pacifique. Après l'obtention d'un accord sur ce cadre, les points de détail ont été discutés par échanges électroniques ; le projet révisé a finalement été soumis au Comité de pilotage mondial du GF-TADs qui l'a approuvé.

Le Docteur Kugita a fait le point sur l'avancement du projet OIE/JTF (Fonds fiduciaire japonais) pour le contrôle de la fièvre aphteuse en Asie. Il a cité ainsi la réunion nationale des personnes contacts, qui s'est tenue à Tokyo, en août 2012, pour discuter de l'élaboration d'une feuille de route sur le contrôle de la fièvre aphteuse en Asie de l'Est, la première réunion du Comité de coordination du projet OIE/JTF pour le contrôle de la fièvre aphteuse en Asie, organisée en novembre 2012, à Tokyo (Japon), qui a conduit à l'approbation du projet proposé, et le travail de terrain mené par le Laos entre octobre 2012 et février 2013 avec les vaccins gracieusement fournis par le Japon.

Le Docteur Kugita a également indiqué que le projet OIE/JTF de renforcement de la lutte contre l'influenza aviaire hautement pathogène en Asie, débuté en 2008, a été conduit à son terme. Le travail de terrain a débouché entre autres sur la compilation des résultats d'une surveillance sur cinq ans et sur une discussion tenue lors de la cinquième réunion régionale du groupe d'experts sur l'application du projet OIE/JTF pour le contrôle de la maladie, organisée à Tokyo (Japon), en décembre 2012. Cette réunion a donné lieu à de nombreuses suggestions qui seront analysées et présentées prochainement.

En matière de renforcement des capacités, le Docteur Kugita a mentionné une session de formation des laboratoires sur le diagnostic de la fièvre aphteuse ainsi qu'une formation courte sur l'évaluation des vaccins, ces deux initiatives ayant été soutenues par des Centres collaborateurs. Il a ajouté que deux séminaires régionaux destinés aux points focaux nationaux de l'OIE, l'un portant sur la sécurité sanitaire des aliments d'origine animale en phase de production, tenu à Tokyo (Japon), et l'autre consacré à la communication, tenu à Pékin (Chine), avaient réuni la plupart des Pays membres de la région. Ces séminaires ont contribué à renforcer les capacités des Pays membres de la région sur ces sujets et à appréhender le rôle et les responsabilités des points focaux nationaux de l'OIE.

Le Docteur Kugita a informé la Commission du lancement récent d'un nouveau site Internet régional, présentant le programme d'activités régulièrement actualisé ainsi que des informations émanant à la fois de la Représentation régionale et de la Représentation sous-régionale. Il est à espérer que cet outil de communication permettra une meilleure compréhension des activités régionales de la part des Pays membres et des autres acteurs concernés.

Le Docteur Kugita a présenté les activités prévues pour la fin de 2013, à savoir la septième réunion du Comité de pilotage régional FAO/OIE du Plan GF-TADs pour l'Asie et le Pacifique, qui se déroulera en juillet, la première réunion scientifique du projet OIE/JTF de contrôle de la fièvre aphteuse, qui se tiendra en marge de la seconde réunion du Comité de coordination de ce projet, prévue en Mongolie en septembre, ainsi que le travail de terrain lié à ce projet et concernant l'utilisation des vaccins dans certains pays. Il a également mentionné le lancement imminent d'un projet OIE/JTF « Une seule santé » (dénomination finale exacte restant à confirmer) dont les activités incluront la lutte contre les gripes animales à potentiel zoonotique et le contrôle de la rage.

6. Rapport d'activités et programme de travail de la Représentation sous-régionale de l'OIE pour les pays de l'Asie du Sud-Est et état d'avancement des programmes STANDZ, HPED et IDENTIFY

Le Docteur Ronello Abila, Représentant sous-régional de l'OIE pour l'Asie du Sud-Est, a présenté une communication détaillée sur le rôle et les responsabilités de la Représentation sous-régionale qu'il conduit. Il a précisé qu'outre les dix pays de l'Asie du Sud-Est, la Représentation sous-régionale recouvrait aussi non seulement la République populaire de Chine pour les programmes concernant la fièvre aphteuse, depuis que ce pays avait rejoint en 2010 la Campagne de lutte contre la fièvre aphteuse en Asie du Sud-Est et en Chine (SEACFMD), mais aussi Singapour et le Brunei. Le Docteur Abila a indiqué que la Représentation sous-régionale conduisait trois grands programmes financés par des bailleurs de fonds, à savoir l'initiative STANDZ (« Stop Transboundry Animal Diseases and Zoonoses »), financée par le programme d'aide à l'étranger du gouvernement australien (AusAID), le programme régional de coopération sur les maladies hautement pathogènes, émergentes et ré-émergentes (HPED), financé par l'Union européenne, et le projet IDENTIFY, financé par l'Agence des États-Unis d'Amérique pour le développement international (USAID).

Le Docteur Abila a résumé les principales recommandations issues de la réunion de la Sous-Commission pour la Campagne SEACFMD, tenue à Singapour, concernant notamment les demandes d'approbation par l'OIE des programmes officiels de contrôle de la fièvre aphteuse des Pays membres, l'examen des options de prise en charge du coût des programmes de vaccination et l'inclusion des aspects relatifs à l'approche « Une seule santé » (pour la rage par exemple) dans les réunions futures de la Sous-Commission. Il a ajouté que différents documents avaient été présentés lors de la réunion sur les sujets suivants : mise en œuvre des stratégies de contrôle de la Campagne SEACFMD, approche globale de la vaccination contre la fièvre aphteuse dans les pays participant à la Campagne SEACFMD et orientations des recherches liées à la Campagne SEACFMD.

Le Docteur Abila a présenté en détail les activités ci-après que la Représentation sous-régionale conduit pour les Pays membres :

- Réunions de concertation nationales sur la lutte contre la fièvre aphteuse au Cambodge, au Laos et au Myanmar, en vue d'aligner les plans nationaux avec la feuille de route 2020 de la Campagne SEACFMD et avec la stratégie commune OIE/FAO de lutte mondiale contre la fièvre aphteuse.
- Réunions nationales avec les points focaux de l'OIE au Cambodge, au Laos et au Myanmar.
- Fourniture, grâce aux banques de vaccins de l'OIE, de vaccins contre la fièvre aphteuse au Cambodge, au Laos et au Myanmar, et de vaccins contre la rage aux Philippines, dans le cadre du programme HPED.
- Deux mécanismes pour « petites subventions » (SGF), approuvés par l'OIE, dans le cadre de l'initiative STANDZ, destinés à la réalisation de campagnes de vaccination au Laos et au Myanmar (à présent achevés).
- Un mécanisme pour « petites subventions » (SGF) destiné au Laos pour préparer un jumelage destiné à renforcer la capacité des chargés d'enseignement vétérinaire à l'École supérieure d'agriculture, sur la base des compétences minimales attendues des jeunes diplômés en médecine vétérinaire, telles que définies par l'OIE, en coopération avec l'Université Khon Kaen en Thaïlande (en cours).

Le Docteur Abila a expliqué que depuis le premier foyer déclaré de virus influenza A de sous-type H7N9 en Chine, la Représentation sous-régionale pour l'Asie du Sud-Est avait étroitement collaboré avec la Représentation régionale et le siège de l'OIE ainsi qu'avec les partenaires régionaux de la structure tripartite OIE/FAO/OMS sur les actualisations et les consultations nécessaires pour assurer un suivi correct de la situation.

Le Docteur Abila a également présenté les activités prévues pour le reste de l'année, présentées par rapport aux objectifs du Cinquième plan stratégique de l'OIE, à savoir :

- Informations sur la santé animale : organisation d'une réunion du réseau épidémiologique et d'une formation consacrée à la surveillance, aux recherches à conduire en présence d'un foyer et à la notification des maladies.
- Prévention, contrôle et éradication des maladies animales et des zoonoses : assistance aux Pays membres en facilitant les transactions avec les bailleurs de fonds et en définissant les modalités d'application des programmes de vaccination contre la fièvre aphteuse et la rage, en contribuant à la délivrance des vaccins contre la fièvre aphteuse et la rage, en poursuivant le contrôle de la rage par des projets pilotes sur les îles et en co-organisant avec la FAO la réunion annuelle sur le renforcement des capacités des laboratoires pour les maladies infectieuses émergentes dans la région Asie-Pacifique et, en collaboration avec la FAO et l'OMS, la réunion annuelle tripartite sur les zoonoses dans le cadre de l'agenda « Une seule santé ».
- Renforcement des capacités des Services vétérinaires nationaux : collaboration avec l'Association des écoles vétérinaires du Sud-est asiatique (SEAVSA) pour documenter le statut de l'enseignement vétérinaire en Asie du Sud-Est, et assistance aux Pays membres pour le développement des réseaux de points focaux nationaux et régionaux et, si nécessaire, pour suivre le processus PVS de l'OIE.
- Influence sur l'élaboration des politiques sanitaires, la recherche appliquée et la gouvernance : élaboration des engagements et de la communication de la Représentation sous-régionale en matière de politique sanitaire, stratégie de mobilisation et d'appui, assistance aux Membres pour élaborer et rendre opérationnels leurs stratégies de communication et leurs plans d'action, développement d'un outil d'évaluation des campagnes de vaccination globales en Asie du Sud-Est et d'un questionnaire pour la mise en place de campagnes de pré-vaccination dans des zones ciblées.

7. Proposition de thème technique (avec questionnaire) à inscrire à l'ordre du jour de la 83^e Session générale de l'Assemblée mondiale des Délégués de l'OIE qui se réunira en mai 2015

Le thème technique suivant a été proposé pour inclusion à l'ordre du jour de la 83^e Session générale (sur la base d'un questionnaire destiné aux Pays membres) :

- « Utilisation des technologies de l'information pour la gestion de la santé animale tels que sensibilisation, notification précoce, surveillance et riposte aux situations d'urgence ».

8. Choix du thème technique II (sans questionnaire) à inscrire à l'ordre du jour de la 28^e Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour l'Asie, l'Extrême-Orient et l'Océanie

Suite aux propositions formulées par les Pays membres, le thème technique suivant (sans questionnaire) a été adopté pour la 28^e Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour l'Asie, l'Extrême-Orient et l'Océanie :

- « Contrôle du syndrome dysgénésique et respiratoire porcin dans la région ».

9. Conclusions de la 19^e réunion de la Sous-Commission de l'OIE pour la fièvre aphteuse en Asie du Sud-Est et en Chine, qui s'est tenue à Singapour du 19 au 22 mars 2013

Le Docteur Ronello Abila a présenté les conclusions de la 19^e réunion de la Sous-Commission de l'OIE pour la fièvre aphteuse en Asie du Sud-Est et en Chine, qui s'est tenue à Singapour en mars 2013.

Le Docteur Abila a indiqué que l'examen de la situation régionale de la fièvre aphteuse avait révélé une diminution marquée du nombre de foyers rapportés entre 2011 et 2012. Cette réunion a permis de présenter les principales avancées du programme SEACFMD ainsi que les résultats obtenus par le Laboratoire mondial de référence pour la fièvre aphteuse, situé au Royaume-Uni, et par les laboratoires régionaux spécialisés de Pakchong (Thaïlande) et de Lanzhou (Chine). Il a ajouté que les pays endémiques ont fait part d'actions conduites au cours de l'année écoulée et qu'ils ont prévu d'aligner leurs plans de contrôle nationaux avec la stratégie mondiale de contrôle de la fièvre aphteuse conduite conjointement par l'OIE et la FAO et avec la feuille de route du programme SEACFMD (Cambodge, Laos et Myanmar) et également d'élargir la zone indemne (Thaïlande). Les participants à cette réunion ont pris acte des avancées et des succès enregistrés par le Laos, le Myanmar et le Vietnam concernant les sept projets de mécanismes pour « petites subvention » (SGF) menés dans le cadre de l'initiative STANDZ.

Le Docteur Abila a décrit la discussion qui a porté sur différentes stratégies visant à obtenir l'éradication de la fièvre aphteuse d'ici à 2020, à partir des expériences et des études présentées par les participants. Ces stratégies avaient été classées en 3 catégories : interventions techniques, communication et sensibilisation et enfin coordination. Les autres points abordés relevant du programme SEACFMD ont également été cités, à savoir les questions de genre, l'évolution du mécanisme de « petites subventions » (SGF), l'utilisation de la banque de vaccins de l'OIE financée par l'Union européenne et la participation du secteur privé. Le Docteur Abila a également mentionné les points clés issus d'un atelier organisé séparément à l'intention des Délégués et des observateurs sur les avancées du contrôle de la fièvre aphteuse dans la région : coordination avec les autres organisations, gouvernance, durabilité de la Représentation sous-régionale, Campagne SEACFMD et vaccination.

Le Docteur Abila a conclu en présentant les principales recommandations et actions prioritaires qui ont émergé de cette réunion, en précisant que les recommandations étaient incluses dans le document de travail.

10. Système mondial d'information zoosanitaire (WAHIS) – Notifications enregistrées par les Pays membres de la région Asie, Extrême-Orient et Océanie

Le Docteur Manuel Sanchez Vazquez, adjoint au chef du Service de l'information sanitaire de l'OIE, a évoqué les points clés concernant la notification des maladies animales en Asie. Il a insisté sur l'importance d'une notification rapide de la part des pays à l'aide du système WAHIS, et de la mise à disposition des informations épidémiologiques complémentaires sur la prévention et le contrôle des maladies, afin d'assurer la transparence, de faciliter les échanges commerciaux et de contribuer aux mécanismes mondiaux d'alerte précoce et de partage des connaissances sur la situation sanitaire. Le Docteur Sanchez Vazquez a présenté des informations régionales détaillées sur le respect des obligations de déclaration en 2012. En Asie, 28 pays (74%) ont fourni à temps des rapports annuels complets. L'évolution des délais de communication à l'OIE des rapports semestriels et annuels des pays asiatiques a aussi été commentée comparativement à l'ensemble des pays entre 2009 et 2012. La tendance apparaît positive, avec une amélioration globale des délais de notification.

Le Docteur Sanchez Vazquez a présenté certains perfectionnements intégrés à la nouvelle version du système WAHIS, qui ont permis d'améliorer la notification des maladies touchant les espèces sauvages. Concernant les rapports annuels sur la faune sauvage, le Docteur Sanchez Vazquez a expliqué que 63 pays dans le monde avaient fourni leur rapport et que les pays concernés qui n'avaient pas encore renseigné la section consacrée aux maladies spécifiques des animaux sauvages et non inscrites sur la liste de l'OIE, pouvaient encore le faire prochainement à tout moment.

11. Proposition d'un nouveau Centre collaborateur

Le Docteur Matthew Stone, Délégué de la Nouvelle-Zélande auprès de l'OIE, a présenté la candidature de « l'EpiCentre et mEpiLab » de l'Université de Massey, Palmerston North (Nouvelle-Zélande) demandant à être considéré par l'OIE comme Centre collaborateur de l'OIE pour l'épidémiologie vétérinaire et la santé publique.

Il a décrit brièvement le centre et ses activités et a précisé que des informations détaillées figuraient dans le document de travail de la réunion.

L’Australie, le Japon et Singapour ont fortement soutenu cette candidature.

La Commission a approuvé la proposition de la Nouvelle-Zélande. Celle-ci sera proposée pour ratification par l’Assemblée mondiale des Délégués.

12. Mise en œuvre du processus PVS de l’OIE dans la région Asie, Extrême-Orient et Océanie

La Docteure Tomoko Ishibashi, adjointe au Représentant régional, a commencé sa présentation par une vue d’ensemble des différentes missions relevant du processus PVS de l’OIE dans la région. Elle a précisé les pays qui seraient éligibles à certains types de missions et les a invités à présenter une demande officielle en ce sens.

La Docteure Ishibashi a ensuite fait le point sur les outils spécifiques utilisés dans les différentes missions. Elle a expliqué que tous les outils utilisés dans le processus PVS sont régulièrement mis à jour par des experts expérimentés pour assurer leur cohérence avec le *Code sanitaire pour les animaux terrestres*. Concernant l’Outil PVS pour l’évaluation des performances des Services vétérinaires, la Docteure Ishibashi a précisé que depuis cette année, l’OIE donne la possibilité aux pays qui sollicitent une mission de suivi de l’évaluation PVS d’évaluer sur demande leurs capacités à mettre en œuvre le concept « Une seule santé ». Elle a indiqué que suite à des missions pilotes, l’OIE avait identifié 14 compétences critiques à cet effet. Elle a également mentionné la mise au point de la première version de l’Outil PVS pour le secteur aquatique, destiné à évaluer les performances des services chargés de la santé des animaux aquatiques.

Après avoir clarifié la manière dont l’OIE conçoit les outils de « traitement » dans le cadre du processus PVS, la Docteure Ishibashi a fourni des précisions sur les « traitements » déjà existants et ceux nouvellement mis à la disposition des Pays membres. Elle a indiqué que l’OIE considérait les projets de jumelage interlaboratoire ainsi que le programme d’appui pour la législation vétérinaire (PALV) comme des « traitements » bien établis. Elle a ajouté que de nouveaux « traitements » ont récemment été mis à disposition des Pays membres, à savoir les missions du processus PVS pour les laboratoires ainsi que les projets de jumelage entre établissements d’enseignement vétérinaire et entre organismes statutaires vétérinaires.

Avant de conclure, la Docteure Ishibashi a rappelé à la Commission régionale les efforts déployés par l’OIE pour partager avec les bailleurs de fonds et les partenaires, lorsque les pays le demandent, les résultats des différentes missions du processus PVS. Elle a indiqué que l’OIE donnait également aux pays la possibilité de communiquer les rapports du processus PVS aux différents ministères qui pourraient être impliqués dans le soutien, au niveau national, des activités de renforcement des Services vétérinaires.

La Docteure Ishibashi a conclu en rappelant que le processus PVS de l’OIE était un processus continu visant à améliorer durablement la conformité des Services vétérinaires aux normes internationales. L’OIE s’efforce constamment de convaincre les gouvernements et les bailleurs de fonds de soutenir non seulement le processus PVS lui-même mais également la mise en œuvre des recommandations et des conclusions qui en émanent. La Docteure Ishibashi a finalement déclaré qu’aucune amélioration des Services vétérinaires ne pouvait intervenir sans un engagement fort et une appropriation des objectifs de la part des Pays.

13. Présentations des organisations ayant passé un accord officiel avec l’OIE

• Organisation des Nations Unies pour l’alimentation et l’agriculture (FAO)

Le Docteur Juan Lubroth, Chef des Services vétérinaires de la FAO, a présenté les activités de son organisation dans la région. Il a indiqué qu’en s’alignant sur les objectifs stratégiques de la FAO, le programme Asie-Pacifique sur l’élevage vise à maximiser la contribution de cette filière à la sécurité alimentaire et au recul de la pauvreté, tout en améliorant la résilience et la

durabilité, et en réduisant les risques sanitaires pour l'homme et les animaux, notamment les menaces liées à l'antibiorésistance. Il a souligné que le travail de la FAO s'appuyait sur des partenariats solides avec les organisations internationales « sœurs », par l'intermédiaire des bureaux régionaux et sous-régionaux de l'OIE et de l'OMS et en concertation avec les institutions nationales homologues, par le réseau des bureaux nationaux de la FAO. Il a précisé que la Commission régionale de la FAO pour la production et la santé animales en Asie et dans le Pacifique (APHCA) constituait une plate-forme d'échanges d'information, de soutien et de coordination des actions collectives dans le secteur de l'élevage.

Le Docteur Lubroth a expliqué que les activités de la FAO dans la région se répartissaient schématiquement dans les domaines suivants : (i) orientations en matière de stratégie et de politique, (ii) coordination, (iii) production d'informations et partage des connaissances, (iv) renforcement des capacités et (v) facilitation de la mise en œuvre des programmes de terrain. Toutes ces activités sont financées par différentes sources dont un programme régulier de la FAO, un programme de coopération technique de la FAO, le fonds fiduciaire de l'APHCA et des fonds fiduciaires multi- et uni-bailleurs. Le Docteur Lubroth a conclu en expliquant que la stratégie de la FAO visant à améliorer la santé animale repose sur des interventions directes destinées à renforcer les systèmes de santé animale, et que celles-ci sont complétées par des interventions cherchant à améliorer les moyens de subsistance dans la filière élevage, afin de les intégrer à des filières de statut sanitaire supérieur.

14. Proposition de révision de la stratégie régionale en faveur du bien-être animal

Le Docteur Gardner Murray, président du Groupe de coordination de la stratégie régionale en faveur du bien-être animal (RAWS) a précisé que depuis son approbation par la Commission régionale en 2008, la stratégie RAWS initiale avait fourni la vision et les objectifs applicables au bien-être animal dans la région Asie, Extrême-Orient et Océanie. Dès le début, il avait été décidé que cette stratégie prendrait la forme d'un document « vivant » qui serait révisé régulièrement. Ainsi, le Groupe de coordination de la stratégie RAWS a révisé l'outil initial et élaboré une nouvelle version (2^e édition). Le Docteur Murray a précisé que le contenu politique et stratégique de cette deuxième édition était resté exactement identique à celui de la première édition car les mêmes principes restent au cœur des questions de bien-être animal dans la région. La seconde édition de la stratégie RAWS constitue uniquement une mise à jour de la version initiale destinée à en garantir l'actualité et à refléter les principaux développements intervenus au cours des quatre dernières années. Le Docteur Murray a souligné que si elle est approuvée lors de la réunion, cette seconde édition de la stratégie RAWS serait publiée pour être utilisée par les pays et organisations de la région et par les autres acteurs concernés. Il est souhaité que les questions liées à la stratégie RAWS, notamment son plan d'action, soient discutées lors de la Conférence régionale prévue courant 2013 à Cebu (Philippines).

Le Délégué de la Nouvelle-Zélande a félicité le groupe de coordination pour le travail effectué lors de la première étape et a souligné l'importance du maintien de la continuité et de la cohérence pour la seconde phase. Il a souhaité à cette occasion remercier officiellement l'Australie pour son soutien financier. Les Délégués de l'Australie et de la Thaïlande ont confirmé qu'ils soutenaient la proposition d'adoption de RAWS 2 par la Commission régionale de l'OIE pour l'Asie, l'Extrême-Orient et l'Océanie.

15. Organisation de la 28^e Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour l'Asie, l'Extrême-Orient et l'Océanie, prévue à Cebu (Philippines) du 18 au 22 novembre 2013

Le Docteur Davinio Catbagan, Délégué des Philippines, a présenté les dispositions prises par les autorités du pays pour accueillir la 28^e Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour l'Asie, l'Extrême-Orient et l'Océanie, prévue du 18 au 22 novembre 2013 à Cebu. Il a invité les Membres de la Commission à confirmer sa participation de préférence d'ici à septembre 2013.

Il a incité tous les Délégués de la région à s'inscrire à cette Conférence et a souligné l'importance de leur participation à cet événement qui, avec la Session générale, fait partie des réunions statutaires de l'OIE et relève par conséquent des obligations des Délégués.

16. Questions diverses

Le Docteur Schipp a brièvement présenté les différents groupes ad hoc de l'OIE. Il a fortement encouragé les Délégués à identifier et proposer des experts nationaux afin de renforcer la participation régionale à ces forums. Il a été décidé que pour ce type de proposition adressée au Directeur général de l'OIE, les Délégués devaient mettre en copie de leurs échanges à la fois la Commission régionale et la Représentation régionale.

Suite à une requête du Docteur Ingo Ernst, membre de la région élu à la Commission des normes sanitaires de l'OIE pour les animaux aquatiques, de pouvoir contacter directement les points focaux nationaux de l'OIE chargés des animaux aquatiques dans la région pour les questions relevant de ce domaine, le Docteur Kugita a demandé à la Commission d'approuver la révision des procédures existantes de l'OIE afin de permettre une communication directe vers les points focaux nationaux.

L'Australie et le Népal ont reconnu l'intérêt de passer par les points focaux nationaux pour évaluer ces informations mais ils ont souligné qu'il était indispensable que le Délégué reste le principal point de contact pour l'OIE dans toutes les communications. Le Docteur Schipp a suggéré que les experts régionaux qui sont membres d'une commission spécialisée de l'OIE soient invités à participer à la 28^e Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour l'Asie, l'Extrême-Orient et l'Océanie, prévue en novembre 2013 à Cebu (Philippines). Cette proposition a été soutenue par les Délégués de la Nouvelle-Zélande et du Japon.

Le Docteur Stone, Délégué de la Nouvelle-Zélande et Secrétaire général de la Commission régionale de l'OIE pour l'Asie, l'Extrême-Orient et l'Océanie, a souligné que les experts régionaux de ce type peuvent seulement aider les Pays membres à mieux comprendre et interpréter les textes applicables, compte tenu des accords de confidentialité légitimes qu'ils ont signés avec l'OIE.

Un participant de l'Inde a demandé des informations complémentaires sur les procédures de l'OIE concernant les notifications immédiates et l'aide apportée aux Pays membres à cet égard. Le Docteur Sanchez a fourni ces informations.

La réunion a pris officiellement fin à 17 heures 50.

.../Annexe

**RÉUNION DE LA COMMISSION RÉGIONALE DE L'OIE
POUR L'ASIE, L'EXTRÊME-ORIENT ET L'OCÉANIE**

Paris, 27 mai 2013

Ordre du jour

1. Adoption de l'ordre du jour (Dr Zhang Zhongqiu, Délégué de la République populaire de Chine et Président de la Commission régionale de l'OIE pour l'Asie, l'Extrême-Orient et l'Océanie)
 2. Contributions dues par les Membres à l'OIE (Dr Mark Schipp, Délégué de l'Australie et membre du Conseil de l'OIE)
 3. Rapport sur les réunions du Conseil de l'OIE (Docteur Toshiro Kawashima, Délégué du Japon et membre du Conseil de l'OIE)
 4. Rapport du président de la Commission régionale de l'OIE pour l'Asie, l'Extrême-Orient et l'Océanie (Dr Zhang Zhongqiu)
 5. Rapport d'activités et programme de travail de la Représentation régionale de l'OIE pour l'Asie et le Pacifique, incluant les séminaires destinés aux points focaux et évolution du mécanisme GF-TADs (Dr Hirofumi Kugita, représentant régional de l'OIE pour l'Asie et le Pacifique)
 6. Rapport d'activités et programme de travail de la Représentation sous-régionale de l'OIE pour les pays de l'Asie du Sud-Est et état d'avancement des programmes STANDZ, HPED et IDENTIFY (Dr Ronello Abila, Représentant sous-régional de l'OIE pour l'Asie du Sud-Est)
 7. Proposition de thème technique (avec questionnaire) à inscrire à l'ordre du jour de la 83^e Session générale de l'Assemblée mondiale des Délégués de l'OIE qui se réunira en mai 2015 (Dr Hirofumi Kugita)
 8. Choix du thème technique II (sans questionnaire) à inscrire à l'ordre du jour de la 28^e Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour l'Asie, l'Extrême-Orient et l'Océanie (Dr Hirofumi Kugita)
 9. Conclusions de la 19^e réunion de la Sous-Commission de l'OIE pour la fièvre aphteuse en Asie du Sud-Est et en Chine, qui s'est tenue à Singapour du 19 au 22 mars 2013 (Dr Ronello Abila)
 10. Système mondial d'information zoonitaire (WAHIS) – Notifications enregistrées par les Pays membres de la région Asie, Extrême-Orient et Océanie (Dr Manuel Sanchez Vazquez, adjoint au chef du Service de l'information sanitaire de l'OIE)
 11. Proposition d'un nouveau Centre collaborateur (Dr Matthew Stone, Délégué de la Nouvelle-Zélande auprès de l'OIE)
 12. Mise en œuvre du processus PVS de l'OIE dans la région Asie, Extrême-Orient et Océanie (Dre Tomoko Ishibashi, adjointe au Représentant régional)
 13. Présentations des organisations ayant passé un accord officiel avec l'OIE
 - Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)
 14. Proposition de révision de la stratégie régionale en faveur du bien-être animal (Dr Gardner Murray, président du Groupe de coordination de la stratégie régionale en faveur du bien-être animal (RAWS))
 15. Organisation de la 28^e Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour l'Asie, l'Extrême-Orient et l'Océanie, prévue à Cebu (Philippines) du 18 au 22 novembre 2013 (Dr Davinio Catbagan, Délégué des Philippines)
 16. Questions diverses
-

**RAPPORT DE LA RÉUNION
DE LA
COMMISSION RÉGIONALE DE L'OIE POUR L'EUROPE**

Paris, le 27 mai 2013

La Commission régionale de l'OIE pour l'Europe s'est réunie le 27 mai 2013 à la Maison de la Chimie, à Paris, à 14 heures. Ont participé à cette réunion 150 personnes incluant des Délégués et observateurs de 42 Pays membres de cette Commission, ainsi que les représentants de 9 organisations internationales ou régionales :

Membres de la Commission: Allemagne, Arménie, Autriche, Azerbaïdjan, Belgique, Bulgarie, Croatie, Chypre, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Géorgie, Hongrie, Irlande, Islande, Israël, Italie, Kazakhstan, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Macédoine, Malte, Moldavie, Norvège, Ouzbékistan, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Royaume-Uni, Russie, Serbie, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, Turkménistan, Turquie et Ukraine.

Organisations internationales/régionales : CIRAD, COPA/COGECA⁵⁷, CE⁵⁸, EuFMD⁵⁹, FAO, FEI, FESASS⁶⁰, FVE⁶¹, WFO⁶².

La réunion était présidée par le Docteur Ago Pärtel (Estonie), Président de la Commission régionale, assisté du Professeur Nikola T. Belev (Bulgarie), Représentant régional de l'OIE pour l'Europe de l'Est et Président honoraire de la Commission régionale de l'OIE pour l'Europe, de la Docteure Nadège Leboucq, Représentante sous-régionale de l'OIE à Bruxelles, du Docteur Ivan Bisiuk (Ukraine), Vice-président de la Commission, du Docteur Lucio Carbajo Goñi (Espagne), Vice-président de la Commission, et du Docteur Nihat Pakdil (Turquie), Secrétaire général de la Commission.

Le Président a souhaité la bienvenue aux Délégués, aux observateurs et aux représentants des organisations internationales et régionales.

1. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour figurant en annexe a été adopté à l'unanimité. L'ordre du jour et les annexes relatives aux points traités ont été distribués.

⁵⁷ COPA/COGECA : Comité des organisations professionnelles agricoles/Confédération générale de la coopération agricole

⁵⁸ CE : Commission européenne

⁵⁹ EUFMD : Commission européenne de lutte contre la fièvre aphteuse

⁶⁰ FESASS : Fédération européenne pour la santé animale et la sécurité sanitaire

⁶¹ FVE : Fédération vétérinaire européenne

⁶² WFO : Organisation mondiale des agriculteurs

2. Contributions statutaires dues par les Membres à l'OIE

Le Président de la Commission régionale, le Docteur Ago Pärtel, a félicité les Membres de la Commission régionale car la quasi-totalité des pays s'étaient acquittés de leur contribution statutaire.

3. Rapport du Président de la Commission régionale de l'OIE pour l'Europe

Le Docteur Ago Pärtel, Président de la Commission régionale, a présenté le bilan des activités de la Commission tout en soulignant que la composition du Bureau de la Commission régionale de l'OIE pour l'Europe avait été partiellement renouvelée lors de la 80^{ème} Session générale de l'OIE, comme suit : Président, Docteur A. Pärtel (Estonie) ; Vice-président, I. Bisiuk (Ukraine) ; second Vice-président, L. Carbajo (Espagne) ; et Secrétaire général, N. Pakdil (Turquie).

Le Docteur Pärtel a indiqué que, conformément aux textes fondamentaux de l'OIE, la Commission régionale de l'OIE pour l'Europe avait tenu sa 25^{ème} Conférence à Fleesensee (Allemagne) en septembre 2012. Ce fut l'occasion pour la Commission d'examiner et de discuter plusieurs questions relevant des domaines de la santé animale, du bien-être animal et de la sécurité sanitaire des aliments d'origine animale pendant la phase de production en Europe. La Conférence a rencontré un vif succès avec la participation de représentants de 42 pays (sur 53) et des principaux acteurs de la région. Parmi les principaux résultats de la Conférence figuraient l'élaboration de deux recommandations techniques : la première sur le rôle de la faune sauvage dans la lutte contre les maladies des animaux domestiques et la seconde sur les étapes à suivre pour parvenir à une approche commune du bien-être animal en Europe. Il était prévu que les deux recommandations soient soumises à l'Assemblée mondiale des délégués pour approbation en mai 2013 ; une fois adoptées, celles-ci constitueraient une importante feuille de route pour la Commission régionale de l'OIE pour l'Europe. Plus spécifiquement, il a été recommandé au cours de la conférence de :

- (i) créer une Plateforme régionale de l'OIE pour le bien-être animal afin d'améliorer la mise en œuvre dans la région des normes de l'OIE relatives au bien-être animal ; et
- (ii) étudier la possibilité de mettre en place un mécanisme de coordination qui permettrait d'aboutir à une position commune concernant les projets de normes de l'OIE soumis pour adoption par l'Assemblée mondiale des Délégués de l'OIE.

Il a été décidé que ce mécanisme de coordination serait géré par un Groupe de travail. Celui-ci se compose actuellement des Délégués du Bureau de la Commission régionale de l'OIE ainsi que des Délégués de la Russie, de la Serbie, de la Norvège, de l'Autriche et de la France et d'un représentant de la Commission européenne. Le Président de la Commission régionale et le Président du Groupe de travail ont déjà organisé deux réunions du Groupe de travail – l'une à Bruxelles (Belgique), en décembre 2012, et l'autre à Tallinn (Estonie), en avril 2013 – afin de discuter du *modus operandi* du Groupe de travail et de thèmes éventuels nécessitant une position régionale commune. Afin de préparer la réunion de la Commission régionale, le Groupe de travail s'est réuni le lundi 27 mai pour identifier : (i) les chapitres (6) sur lesquels une position commune pourrait être arrêtée au nom des 53 Pays membres de la région ; et (ii) les Délégués de l'OIE susceptibles de prendre la parole en vue de présenter ces positions communes.

En outre, le Docteur Pärtel a participé, en sa qualité de Président de la Commission régionale de l'OIE pour l'Europe, aux manifestations suivantes : (i) une conférence de l'Union européenne intitulée « Need for better animal health global governance » (« L'importance d'améliorer la gouvernance en matière de santé animale à l'échelle mondiale ») à Bruxelles (Belgique) en octobre 2012 ; (ii) la signature officielle pour la création d'une Représentation de l'OIE à Moscou (Russie) en mars 2013 ; (iii) une table ronde intitulée « Situation sanitaire d'urgence et son contrôle dans les pays de l'UE et de l'Union douanière » à Moscou en mars 2013, ainsi qu'aux réunions en marge de la table ronde ; (iv) une réunion à l'Institut de médecine vétérinaire et de sciences animales de l'Université estonienne des sciences de la vie en janvier 2013 ; et (v) une réunion avec la Représentation régionale de l'OIE pour l'Europe de l'Est, afin de discuter du programme de la Commission régionale de l'OIE pour l'Europe pour les six mois à venir.

Le Docteur Pärtel a conclu en mentionnant que la Commission régionale de l'OIE pour l'Europe était réunie aujourd'hui afin de : (i) présenter les activités de l'OIE à la fois techniques et relatives au renforcement des capacités dans la région ; (ii) sélectionner les thèmes techniques (avec questionnaire) à inscrire à l'ordre du jour de la 83^{ème} Session générale de l'Assemblée mondiale des Délégués (en mai 2015) et de la 26^{ème} Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour l'Europe (en septembre 2014) ; et (iii) proposer de nouveaux Centres collaborateurs dans la région. Il a ajouté que le Bureau de la Commission régionale de l'OIE pour l'Europe serait représenté lors des événements suivants : (i) le Congrès vétérinaire mondial, à Prague (République tchèque) en septembre 2013 ; (ii) la Conférence mondiale de l'OIE sur l'enseignement vétérinaire et le rôle des organismes statutaires vétérinaires, intitulée « Garantir l'excellence et l'éthique de la profession vétérinaire », à Foz do Iguazu (Brésil) en décembre 2013 ; et (iii) la Cinquième réunion du Comité de pilotage du GF-TADs pour l'Europe (dont les quatre membres du Bureau sont des membres permanents), à Bruxelles (Belgique) en octobre 2013. Ce programme sera appliqué en étroite collaboration avec les Représentations de l'OIE à Sofia, Moscou et Bruxelles.

4. Rapport sur les activités de la Représentation régionale de l'OIE pour l'Europe de l'Est, y compris les séminaires à l'intention des points focaux

Le Professeur Nikola T. Belev, Représentant régional de l'OIE pour l'Europe de l'Est, a fait le point sur les activités de la Représentation régionale de l'OIE pour l'Europe de l'Est au cours des premiers mois de 2013. Deux ateliers ont été organisés dans la région, dans le cadre du programme de renforcement des capacités de l'OIE : un séminaire à l'intention des points focaux nationaux de l'OIE pour le bien-être animal, à Teramo (Italie) du 5 au 7 mars 2013 ; et un atelier destiné aux points focaux nationaux de l'OIE pour les animaux aquatiques, à Lisbonne (Portugal) du 9 au 11 avril 2013.

Le Professeur Belev a exposé brièvement les autres manifestations auxquelles a participé la Représentation :

- Réunion avec le 1^{er} Vice-président de la « Fédération équestre internationale » (FEI), M. John Crossley McEwen, en présence du Chef des Services vétérinaires bulgares, le Docteur Damyan Illiev, afin de discuter des détails pratiques de la coopération OIE/FEI et de l'établissement de normes relatives au transport des chevaux (24 janvier 2013) ;
- Réunion avec le Professeur Angel Galabov, virologue et expert national bulgare de l'influenza aviaire et des infections grippales, afin d'obtenir les toutes dernières informations sur la situation de l'influenza aviaire en Europe et dans le monde (1^{er} février 2013) ;
- Réunion avec le Docteur Miroslav Naydenov, alors Ministre bulgare de l'Agriculture et de l'Alimentation, afin de présenter le mandat et les activités de l'OIE (4 février 2013) ;
- Atelier sur la mise en réseau des laboratoires, organisé dans le cadre du projet multi-bénéficiaires de l'Instrument d'aide de préadhésion (IAP) destiné à soutenir le contrôle et l'éradication des maladies animales dans les Balkans occidentaux (Belgrade [Serbie], du 11 au 12 février 2013) ;
- Réunion consacrée à la signature d'un accord établissant une Représentation de l'OIE à Moscou (Russie), comprenant une table ronde sur le thème suivant « Situation sanitaire d'urgence et son contrôle dans les pays de l'UE et de l'Union douanière », ainsi qu'une présentation détaillée de la structure des Services vétérinaires conformément aux normes de l'OIE (Moscou [Russie], du 6 au 7 mars 2013) ;
- Conférence mondiale de l'OIE sur l'utilisation responsable et prudente des agents antimicrobiens chez les animaux intitulée « Solidarité internationale dans la lutte contre l'antibiorésistance » (Paris [France], du 13 au 15 mars 2013) ;
- Réunion avec le nouveau Ministre bulgare de l'Agriculture et de l'Alimentation, le Professeur Ivan Stankov, afin de lui faire une présentation générale de l'OIE (21 mars 2013) ;

- Réunion avec le Conseil exécutif de la Fédération internationale des associations d'apiculteurs (Apimondia) afin de renforcer la collaboration entre l'OIE et Apimondia (Kiev [Ukraine], du 13 au 14 avril 2013) ;
- Cinquième Conférence internationale intitulée « Chevaux turkmènes et l'art d'élever les chevaux dans le monde » et Troisième réunion de l'Association internationale des éleveurs de chevaux Akhal-Teke (Ashgabat [Turkménistan], du 26 au 28 avril 2013).

En guise de conclusion, le Professeur Belev a présenté les activités suivantes, prévues pour la période allant du 1^{er} mai au 31 décembre 2013, auxquelles prendra part la Représentation régionale de l'OIE pour l'Europe de l'Est :

- Congrès vétérinaire mondial 2013 à Prague (République tchèque) du 17 au 20 septembre 2013 ;
- Séminaire de l'OIE à l'intention des points focaux nationaux pour la sécurité sanitaire des aliments d'origine animale en phase de production à Belgrade (Serbie) du 15 au 17 octobre 2013 ;
- Réunion annuelle des Représentations régionales et sous-régionales au Siège de l'OIE à Paris (France) du 21 au 25 octobre 2013 ;
- Conférence mondiale sur l'enseignement vétérinaire et le rôle des organismes statutaires vétérinaires, intitulée « Garantir l'excellence et l'éthique de la profession vétérinaire », à Foz do Iguaçu (Brésil) du 4 au 6 décembre 2013.

5. Rapport sur les activités et le programme de travail de la Représentation sous-régionale de l'OIE à Bruxelles, y compris le point sur le mécanisme GF-TADs

La Docteure Nadège Leboucq, Représentante sous-régionale de l'OIE à Bruxelles, a indiqué que, depuis le 1^{er} janvier 2013, la Représentation sous-régionale de l'OIE à Bruxelles était hébergée dans les locaux de l'Agence fédérale belge pour la sécurité de la chaîne alimentaire (AFSCA) et que les Accords officiels avaient été officiellement signés le 14 mars 2013. À cette occasion, la Docteure Leboucq a réitéré ses remerciements les plus sincères à l'égard du Ministère des Affaires étrangères du Royaume de Belgique et de l'AFSCA. Elle a ajouté que l'équipe de la Représentation sous-régionale de l'OIE à Bruxelles avait été renforcée en mars 2013 avec la nomination du Docteur S. Ralchev, assistant technique, spécialement affecté au Secrétariat de la Plateforme régionale de l'OIE pour le bien-être animal.

La Docteure Leboucq a déclaré que, conformément au Cinquième Plan stratégique de l'OIE pour la période 2011-2015, le programme de travail de la Représentation sous-régionale de l'OIE à Bruxelles pour l'année 2013 s'inscrivait dans la continuité des travaux menés au cours des années précédentes, en se concentrant sur deux axes d'intervention : (i) la participation aux activités sous-régionales et régionales de l'OIE en Europe, en collaboration avec la Représentation régionale pour l'Europe de l'Est et le nouveau bureau de l'OIE à Moscou ; et (ii) son rôle d'interface avec les organisations basées à Bruxelles.

Concernant le premier axe d'intervention, la Représentation sous-régionale à Bruxelles a participé à une mission d'évaluation PVS au Turkménistan en avril 2013 ainsi qu'à un séminaire régional de l'OIE destiné aux points focaux nationaux pour le bien-être animal à Teramo (Italie) en mars 2013.

Concernant le second axe d'intervention, la Représentation sous-régionale à Bruxelles a pris part à près de 20 réunions de coordination entre le 1^{er} janvier 2013 et le 30 avril 2013, y compris à un symposium sur la « Prévention des pandémies humaines par l'amélioration de la santé animale » qui s'est tenu au Parlement européen à Bruxelles (Belgique) en janvier 2013.

La Docteure Leboucq a également signalé que, en sa qualité de Secrétariat du GF-TADs pour l'Europe, la Représentation sous-régionale de l'OIE à Bruxelles avait suivi la mise en œuvre du Plan d'action quinquennal du GF-TADs pour l'Europe et organiserait la Cinquième réunion du Comité de pilotage du GF-TADs pour l'Europe, à Bruxelles (Belgique) en octobre 2013.

La Docteure Leboucq a conclu en présentant le programme des activités de la Représentation sous-régionale de l'OIE à Bruxelles pour les mois à venir :

- Le démarrage opérationnel de la Plateforme régionale de l'OIE pour le bien-être animal, qui sera validé lors de la 81ème Session générale de l'OIE en mai 2013 ;
- Le séminaire de l'OIE destiné aux points focaux nationaux pour la sécurité sanitaire des aliments d'origine animale en phase de production, qui se tiendra en Serbie en octobre 2013 ;
- L'appui aux pays de la région pour une meilleure participation au processus d'élaboration des normes de l'OIE, au travers de deux séminaire techniques : le premier dans les Balkans en novembre 2013 et le second à l'intention des pays russophones en décembre 2013 ;
- La poursuite des activités de renforcement des capacités des Services vétérinaires nationaux, sur la base du processus PVS de l'OIE.

La Docteure Leboucq a également rappelé aux participants que toutes les activités de la Représentation régionale et de la Représentation sous-régionale étaient régulièrement publiées sur le site Web régional de l'OIE pour l'Europe (www.rr-europe.oie.int), géré par la Représentation sous-régionale à Bruxelles.

6. Le point sur la Représentation de l'OIE à Moscou

Le Professeur Kazimieras Lukauskas a commencé sa présentation en informant la Commission régionale que, grâce à l'initiative du Docteur Bernard Vallat, Directeur général de l'OIE, et à l'excellente collaboration entre l'OIE et les Autorités russes, l'OIE avait pu ouvrir une Représentation à Moscou. L'accord instituant ce nouveau bureau a été officialisé par le Directeur général de l'OIE et le Ministre russe de l'Agriculture, Nikolay Fyodorov, au cours d'une cérémonie spéciale qui s'est déroulée à Moscou le 6 mars 2013. Puis, le Professeur Kazimieras Lukauskas a instruit la Commission régionale qu'il avait été nommé Représentant de l'OIE pour ce bureau.

Le mandat et les champs d'activités de la Représentation seront les suivants :

1. Suivre la situation zoonitaire ;
2. Encourager le partage d'informations pertinentes en matière de contrôle des maladies ;
3. Encourager la collecte, l'analyse et la diffusion d'informations scientifiques sur les maladies animales ;
4. Aider à améliorer la législation et la gouvernance vétérinaires ; et
5. Effectuer d'autres tâches assignées par le Directeur général de l'OIE en application du 5ème Plan stratégique.

Le Professeur Kazimieras Lukauskas a présenté à la Commission quelques-unes des dernières activités auxquelles il a récemment participé. Puis, il a donné les grandes lignes des activités qui seraient mises en place par le nouveau bureau. Pour finir, il a souhaité un vif succès à la nouvelle Représentation.

7. Sélection d'un thème technique (avec questionnaire) à inscrire à l'ordre du jour de la 83^{ème} Session générale de l'Assemblée mondiale des Délégués qui se réunira en mai 2015

La Commission régionale a proposé d'inscrire à l'ordre du jour de la 83^{ème} Session générale le thème technique suivant (accompagné d'un questionnaire adressé aux Membres) :

– « Mise en œuvre des normes de l'OIE dans le cadre de l'Accord SPS⁶³ de l'OMC »

8. Confirmation de la date et du lieu de la 26^{ème} Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour l'Europe

Le Docteur Hans Wyss, Délégué de la Suisse, a confirmé la proposition de son pays d'accueillir la 26^{ème} Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour l'Europe. Celle-ci se tiendra à Berne du 22 au 26 septembre 2014.

9. Sélection d'un thème technique I (avec questionnaire) à inscrire à l'ordre du jour de la 26^{ème} Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour l'Europe qui se tiendra en septembre 2014

Le thème technique suivant (avec questionnaire) a été retenu pour la 26^{ème} Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour l'Europe :

– « La santé animale dans le contexte de catastrophes naturelles et de bioterrorisme ».

10. Propositions de nouveaux Centres collaborateurs

Le Docteur Romano Marabelli, Délégué de l'Italie auprès de l'OIE, a présenté à la Commission la candidature de l'Istituto Zooprofilattico Sperimentale della Lombardia e dell'Emilia Romagna (IZSLER), situé à Brescia (Italie), au statut de Centre collaborateur de l'OIE pour les cultures cellulaires.

Il a brièvement présenté l'IZSLER et ses activités, puis a indiqué que les informations complètes figuraient dans le document de travail de la réunion.

La Commission a approuvé la proposition de l'Italie. Cette candidature sera soumise à l'Assemblée mondiale des Délégués pour approbation.

11. Recommandations de la 25^{ème} Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour l'Europe qui s'est tenue à Fleesensee (Allemagne), du 17 au 21 septembre 2012

La Docteure Nadège Leboucq, Représentante sous-régionale de l'OIE à Bruxelles, a commencé sa présentation en soulignant le taux de participation élevé à la 25^{ème} Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour l'Europe, avec la présence de 42 des 53 Pays Membres de la Commission régionale de l'OIE pour l'Europe.

La Docteure Leboucq a indiqué que les thèmes techniques présentés lors de la Conférence portaient sur deux domaines d'intérêt : (i) le rôle de la faune sauvage dans la lutte contre les maladies des animaux domestiques (thème technique I, avec questionnaire) ; et (ii) une approche commune du bien-être animal en Europe (thème technique II, sans questionnaire).

Concernant le thème technique I, la Docteure Leboucq a attiré l'attention sur le fait que, la grande complexité de la transmission des maladies infectieuses entre animaux domestiques et faune sauvage et la persistance des agents pathogènes transmissibles par des animaux sauvages rendant très difficile le contrôle de certaines maladies chez les animaux domestiques, il avait été recommandé de poursuivre la mise en place de systèmes de surveillance et de mesures de

⁶³ SPS : L'Accord sur l'application des mesures sanitaires et phytosanitaires

biosécurité efficaces, permettant pour ces dernières d'éviter les contacts directs ou indirects avec la faune sauvage, en utilisant le cas échéant le zonage ou la compartimentation. La mise en place d'un nouveau Centre collaborateur de l'OIE sur le rôle de la faune sauvage dans le contrôle des maladies des animaux domestiques pourrait permettre aux pays de la région de bénéficier d'un appui technique renforcé dans ce domaine.

Quant au thème technique II, la Docteure Leboucq a expliqué que les politiques de bien-être animal ayant été transposées de manière contrastée dans les législations nationales des 53 Pays membres de l'Europe, la collaboration et l'adoption de bonnes pratiques entre les pays de l'Europe de l'Ouest et de l'Europe de l'Est étaient donc devenues impératives si l'on souhaitait parvenir à une mise en œuvre régionale progressive et harmonieuse des normes de l'OIE sur le bien-être animal. Elle a précisé que les recommandations de la Conférence portaient ainsi sur la mise en place d'une Plateforme régionale de l'OIE pour le bien-être animal, sur la base des discussions entamées lors du séminaire régional de l'OIE destiné aux points focaux nationaux pour le bien-être animal qui s'était tenu à Kiev (Ukraine) en mars 2012. La Docteure Leboucq a indiqué que, suite aux discussions menées sur les objectifs, les activités et la gouvernance de cette Plateforme, les participants étaient parvenus à un consensus sur les grands principes. Il avait également été décidé que cette initiative constituerait en 2013 un chantier important de la Représentation sous-régionale de l'OIE à Bruxelles, avec un appui financier attendu de l'Union européenne.

La Docteure Leboucq a expliqué que le renforcement des Services Vétérinaires nationaux, conformément aux normes de l'OIE sur la qualité des Services vétérinaires, restait essentiel pour la mise en œuvre des recommandations de la Conférence. Puis, elle a conclu en déclarant que les deux recommandations seraient soumises pour approbation à l'Assemblée mondiale des Délégués de l'OIE dans le courant de la semaine et que, une fois adoptées, elles constitueraient une feuille de route 2013-2014 importante pour les 53 Pays membres de la Commission régionale de l'OIE pour l'Europe.

12. Le point concernant la Plateforme régionale de l'OIE sur le bien-être animal pour l'Europe de l'Est

Le Docteur Stanislav Ralchev, Assistant technique auprès de la Représentation sous-régionale de l'OIE à Bruxelles, a commencé par présenter certains résultats pertinents issus de la 25^{ème} Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour l'Europe qui s'est tenue à Fleesensee (Allemagne) en septembre 2012. Il s'est tout particulièrement penché sur le thème technique II intitulé « Étapes à suivre pour une approche commune sur le bien-être animal en Europe », élaboré à partir des conclusions émanant du séminaire régional de l'OIE destiné aux points focaux nationaux pour le bien-être animal organisé à Kiev (Ukraine) en mars 2012.

Le Docteur Ralchev a expliqué que, suite aux recommandations et conclusions issues de ces deux manifestations, les Pays membres de l'OIE avaient recommandé la mise en place d'une Plateforme régionale de l'OIE pour le bien-être animal en Europe. Celle-ci deviendrait l'une des principales activités de la Représentation sous-régionale de l'OIE à Bruxelles, qui hébergerait le Secrétariat de la Plateforme.

Puis, il a précisé que l'idée essentielle consistait à développer une « approche progressive en deux étapes » permettant d'appuyer la mise en œuvre des normes relatives au bien-être animal en Europe de l'Est. Pour ce faire, il convenait de sélectionner des activités pratiques parmi celles discutées dans le cadre de la Plateforme, puis de concilier les intérêts des pays de l'Europe de l'Est et de l'Ouest grâce à une collaboration durable à long terme dans le domaine du bien-être animal. Une fois opérationnelle, la Plateforme se pencherait sur la nécessité d'élaborer une stratégie régionale sur la question.

Le Docteur Ralchev a poursuivi en indiquant que le *modus operandi*, la liste des futures activités et les thèmes prioritaires du Groupe de pilotage de la Plateforme seraient proposés pour adoption par la Commission régionale de l'OIE pour l'Europe à l'occasion de la 81^{ème} Session générale de l'OIE en mai 2013. Il a ensuite décrit la gouvernance de la Plateforme, qui comprendrait provisoirement des représentants du Siège de l'OIE ; de trois pays de l'Europe de l'Est ; de deux pays appartenant à l'Espace économique européen ; de la DG SANCO ; du Centre collaborateur

de l'OIE sur le bien-être animal présent dans la région ; de la Représentation régionale de l'OIE pour l'Europe de l'Est ; de la Représentation sous-régionale de l'OIE à Bruxelles ; et d'un bailleur de fonds.

Il a souligné que la Plateforme travaillerait en priorité sur le transport des animaux (par voie terrestre), la gestion des populations de chiens errants et l'abattage des animaux (à des fins de consommation) au cours des trois années à venir.

Pour finir, le Docteur Ralchev a conclu en indiquant que la première réunion du Groupe de pilotage se tiendrait au cours du second semestre 2013. Un plan d'action concret serait discuté à cette occasion. Puis, il a ajouté que l'Union européenne apporterait un soutien financier approprié à la Plateforme.

13. Système mondial d'information sanitaire (WAHIS) : le point sur les notifications transmises par les Pays membres en Europe

La Docteure Simona Forcella, Chargée de mission auprès du Service de l'information sanitaire de l'OIE, a brièvement présenté une mise à jour sur les principaux aspects de la déclaration des maladies animales en Europe. Pour commencer, elle a mis l'accent sur l'importance que chaque pays déclare les maladies animales dans les meilleurs délais au moyen de WAHIS et fournisse des données épidémiologiques complémentaires concernant la prévention et le contrôle des maladies, de façon à préserver la transparence, à accroître les échanges et à contribuer au système mondial d'alerte précoce et de partage des connaissances sur la situation sanitaire.

Elle a ensuite fourni des informations détaillées sur la façon dont les pays de la région se sont acquittés de la déclaration des maladies en 2012 : en Europe, 39 pays (72 %) ont fourni à temps leur rapport annuel complet. La Docteure Forcella a également présenté l'évolution du délai dans lequel les pays d'Europe fournissent leurs rapports semestriels et annuels, le comparant au délai de tous les pays qui ont envoyé leurs rapports à l'OIE entre 2009 et 2012: cette évolution témoigne d'une amélioration générale de la notification, se traduisant par une réduction de leur délai de notification, en particulier au cours des trois dernières années.

La Docteure Forcella a présenté quelques-unes des améliorations introduites dans la nouvelle version de WAHIS, qui permettent une meilleure information pour la notification des maladies chez les espèces sauvages. La Docteure Forcella a expliqué que 63 pays dans le monde avaient fourni leur rapport annuel sur la faune sauvage ; elle a ajouté que les pays intéressés qui n'avaient pas encore renseigné la section relative aux maladies spécifiques des animaux sauvages non incluses dans la liste des maladies de l'OIE pouvaient encore le faire à tout moment.

En réponse à une question posée par le Docteur P. Naassens, Délégué de la Belgique auprès de l'OIE, la Docteure Forcella a expliqué que, pour les maladies de la faune sauvage figurant sur la liste de l'OIE, la notification suivait la procédure habituelle de notification semestrielle obligatoire. En revanche, pour les autres maladies de la faune sauvage, les pays étaient invités à les signaler de leur propre gré une fois par an uniquement, après avoir transmis les deux rapports semestriels requis pour une année donnée.

14. Collaboration en cours entre l'OIE et l'OMS/Activités « Une seule santé »

Le Docteur Stéphane de La Rocque, Chef de projet de l'OIE chargé de la Santé publique vétérinaire, a exposé brièvement la bonne gouvernance des services responsables de la santé humaine et de la santé animale dans le cadre de la collaboration en cours entre l'OIE et l'Organisation mondiale de la santé (OMS) (activités « Une seule santé »).

Il a déclaré que plus de 60 % des maladies animales étaient transmissibles à l'homme et que 75 % des maladies émergentes récemment apparues étaient zoonotiques. Dès lors, il devenait impératif de disposer de systèmes de santé publique et de santé animale solides, travaillant en étroite collaboration, afin d'aborder ensemble les questions d'intérêt commun telles la détection précoce, l'évaluation et la réponse rapide face aux événements sanitaires potentiellement inquiétants à l'échelle internationale. Le Docteur de La Rocque a attiré l'attention sur le fait que les services

responsables de la santé humaine et de la santé animale devaient tous renforcer leurs capacités en terme de surveillance, détection précoce, notification et réponse rapide, qui étaient couvertes par les normes internationales développées par l’OMS, dans son Règlement sanitaire international (RSI), et par l’OIE, dans ses *Codes* et *Manuels* terrestres et aquatiques.

Le Docteur de La Rocque a fait savoir que chaque pays devait disposer du matériel et de l’assistance nécessaires pour : effectuer une évaluation objective de sa situation et de sa conformité aux obligations internationales ; remédier à ses faiblesses ; et renforcer ses capacités en vue d’améliorer sa capacité opérationnelle et se conformer aux exigences internationales. Puis, il a indiqué que les outils suivants avaient été développés dans les secteurs de la santé humaine et de la santé animale :

- L’OMS avait élaboré : (i) une liste des capacités essentielles minimales en matière de santé publique afin de mettre en œuvre efficacement le RSI; (ii) une liste de points clés et des indicateurs afin d’aider les pays à évaluer leur niveau de conformité avec les niveaux de capacités attendus décrits dans le RSI ;
- L’OIE avait élaboré : (i) le processus d’évaluation des performances des Services vétérinaires (PVS), comprenant notamment l’Outil PVS de l’OIE (évaluation qualitative) et l’Outil d’analyse des écarts PVS (évaluation qualitative et quantitative) utilisés par les pays afin d’évaluer en toute objectivité et de remédier aux principales faiblesses de leurs Services vétérinaires par rapport aux normes de qualité de l’OIE et de déterminer l’importance et le coût de la mise en conformité.

Ces outils sont constamment améliorés et actualisés afin de prendre en compte les derniers développements, y compris la coopération accrue avec les partenaires.

Le Docteur de La Rocque a signalé que l’émergence d’importantes maladies infectieuses zoonotiques au cours de la dernière décennie avait permis de renforcer le dialogue et les initiatives conjointes entre l’OMS, l’OIE, la FAO et la Banque mondiale. En 2010, l’OMS, l’OIE et la FAO ont développé une Note conceptuelle tripartite décrivant les domaines d’intérêt commun pour lesquels les trois organisations partagent des responsabilités et coordonnaient des actions globales afin de gérer les risques sanitaires à l’interface homme-animal-écosystèmes. Il a ajouté que, depuis, les trois organisations ont accru leur collaboration afin de développer des critères de bonne gouvernance dans les secteurs de la santé animale et de la santé humaine.

Le Docteur de La Rocque a informé les participants qu’un travail d’inventaire – sur la base des outils existants utilisés pour évaluer les systèmes nationaux de santé animale et de santé humaine, effectué à l’aide du processus PVS de l’OIE (dont un outil d’évaluation pilote PVS « Une seule santé ») et du RSI – a permis d’identifier les initiatives existantes et les synergies supplémentaires nécessaires afin d’optimiser et de répondre au mieux aux priorités nationales transversales en termes de santé humaine et de santé animale. Cet inventaire a permis d’élaborer un projet de programme de travail conjoint pour l’OIE et l’OMS portant principalement sur le renforcement des outils existants en vue de mieux aborder la question de l’interface homme-animal et de développer, au besoin, de nouveaux outils. Il a indiqué que le programme prévoyait des actions concrètes comprenant entre autres : le développement d’un prototype d’outil d’analyse des coûts compatible avec l’analyse des écarts PVS afin de renforcer les capacités requises à l’échelle nationale par le biais du RSI ; l’ajustement de l’outil d’évaluation de l’OMS/RSI afin de mieux aborder la question de l’interface homme-animal ; et l’amélioration de l’outil d’évaluation des laboratoires de l’OMS parallèlement au développement, dans le cadre du processus PVS de l’OIE, d’un outil spécifique aux laboratoires vétérinaires. Le Docteur de La Rocque a également informé que l’OIE et l’OMS, en partenariat avec la Banque mondiale et au moyen d’un mécanisme financé par l’Union européenne, avaient convenu de développer conjointement un guide méthodologique à l’intention des pays qui réunirait ces outils et les résultats de tous ces ajustements. Il a ajouté que ces résultats permettraient d’identifier les stratégies et les synergies opérationnelles sur lesquelles asseoir, à l’avenir, toute collaboration et action, internationales et nationales, en vue de renforcer la gouvernance des systèmes nationaux de santé humaine et animale.

15. Mise en œuvre du processus PVS de l'OIE en Europe

Pour commencer, la Docteure Nadège Leboucq, Représentante sous-régionale de l'OIE à Bruxelles, a présenté aux membres de la Commission régionale un bref état des lieux des différentes missions du processus PVS de l'OIE menées dans la région. En mai 2013, 16 missions d'évaluation PVS (les deux dernières ayant été conduites en Serbie [mars 2013] et au Turkménistan [avril 2013]) et 6 missions d'analyse des écarts PVS avaient été effectuées en Europe. Elle a mentionné les pays qui pourraient bénéficier de certaines catégories de missions du processus PVS et les a invités à envoyer une demande officielle pour la réalisation de ces missions.

Elle a ensuite fait le point des outils spécifiques utilisés lors des différentes missions. Elle a expliqué que tous les outils utilisés dans le processus PVS sont régulièrement mis à jour par des experts expérimentés afin de s'assurer de leur conformité au *Code sanitaire pour les animaux terrestres*. En ce qui concerne l'outil PVS pour l'évaluation des performances des Services vétérinaires, elle a indiqué que, à compter de cette année, l'OIE donnerait aux pays l'opportunité de faire une demande de mission d'évaluation PVS de suivi destinée à évaluer, sur demande, leurs capacités de mise en œuvre du concept « Une seule santé ». Elle a expliqué que, à l'issue des missions pilotes, l'OIE avait identifié à cet effet 14 compétences critiques existantes. Elle a également fourni des informations sur la première version de l'outil PVS : Aquatique destiné à évaluer les performances des services de santé des animaux aquatiques.

Après avoir fourni quelques informations sur la façon dont l'OIE crée les outils de « traitement » utilisés dans le cadre du processus PVS, la Docteure Leboucq a fourni des précisions sur les « traitements » déjà existants et sur les nouveaux « traitements » mis à la disposition des Membres. Elle a indiqué que l'OIE considérerait le jumelage de laboratoires et le programme d'appui pour la législation vétérinaire (PALV) comme des « traitements » confirmés et elle a expliqué que de nouveaux traitements avaient récemment été mis à la disposition des Membres : les missions du processus PVS pour les laboratoires, ainsi que la possibilité de mettre en place des programmes de jumelage entre établissements d'enseignement vétérinaire ou entre organismes statutaires vétérinaires. Elle a informé les participants qu'un nouveau projet de jumelage entre laboratoires avait été lancé en avril 2013 sur la brucellose entre un laboratoire du Kazakhstan (« laboratoire candidat ») et des laboratoires des États-Unis d'Amérique et de l'Italie (« laboratoires parents »).

Avant de conclure, la Docteure Leboucq a rappelé à la Commission régionale les efforts de l'OIE pour partager avec les bailleurs de fonds et les partenaires, à la demande des pays, les résultats des missions menées dans le cadre du processus PVS. Elle a indiqué que l'OIE donnait aussi aux pays l'opportunité de partager les rapports des missions du processus PVS avec les différents ministères qui pourraient être impliqués dans le soutien, au niveau national, des activités de renforcement des Services vétérinaires.

Pour finir, la Docteure Leboucq a insisté sur le fait que le processus PVS de l'OIE est un processus permanent dont le but est d'améliorer de manière pérenne la conformité des Services vétérinaires aux normes internationales. L'OIE travaille sans relâche à convaincre les gouvernements et les bailleurs de fonds de soutenir non seulement le processus PVS proprement dit mais aussi la mise en œuvre de ses recommandations et de ses résultats. Pour conclure, elle a déclaré que les Services vétérinaires ne pourront être améliorés que si les pays s'y engagent avec conviction et s'approprient les résultats du processus PVS.

16. Présentations des organisations ayant un accord officiel avec l'OIE

• Commission européenne (CE)

Le Docteur Bernard Van Goethem, Chef de l'Unité Affaires vétérinaires et internationales de la DG DANCO, a informé les participants que, le 6 mai 2013, la CE avait adopté diverses mesures visant à renforcer les normes relatives à la santé et à la sécurité sanitaire des aliments dans l'ensemble de la chaîne agro-alimentaire. Celles-ci permettraient de disposer, pour la protection de la santé, d'une approche à la fois actualisée, simplifiée et davantage fondée sur les risques, ainsi que d'outils de contrôle plus efficaces afin de veiller à la mise en

œuvre effective des règles régissant le fonctionnement de la chaîne alimentaire. Parmi ces mesures figurait également la nouvelle Loi de Santé Animale, à la fois unique et claire, pour réglementer la santé animale au sein de l'Union européenne. Cette législation repose sur la bonne gouvernance et le principe selon lequel « il vaut mieux prévenir que guérir ». L'intervenant a souligné que ces mesures, conformes aux normes internationales (notamment à celles de l'OIE) et prenant en compte tous les acteurs concernés, sont destinées à améliorer les normes et à offrir un système commun pour mieux détecter et contrôler les maladies, tout en s'attaquant aux risques pour la santé et pour la sécurité sanitaire des aliments destinés à la consommation humaine et animale, et ce, de manière coordonnée en se concentrant sur les mesures préventives à long terme.

Selon le Docteur Van Goethem, afin de réduire le risque de perturbation des échanges commerciaux, la Loi de Santé Animale visait à garantir un degré adapté de convergence avec les normes internationales de l'OIE fixant les conditions sanitaires applicables au commerce international.

La présentation, dans son ensemble, soulignait les nouveaux éléments de la Loi de Santé Animale, notamment les politiques et les outils de prévention, la classification et la hiérarchisation des maladies, la convergence accrue avec les normes de l'OIE et la réponse aux maladies émergentes.

- **Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)**

Le Docteur Andriy Rozstalnyy, du Bureau régional de la FAO pour l'Europe et l'Asie centrale, a indiqué que l'assistance fournie par la FAO aux Services vétérinaires en Europe et en Asie centrale s'articulait autour de trois axes stratégiques : (i) la prévention, le contrôle et l'éradication des maladies animales, notamment des zoonoses ; (ii) la bonne gouvernance et le renforcement des capacités des Services vétérinaires ; et (iii) la diffusion d'informations sur les maladies animales et les zoonoses. Le représentant de la FAO a expliqué que l'assistance technique et le renforcement des capacités des Services vétérinaires nationaux couvraient la détection précoce des maladies prioritaires, telles la peste porcine africaine, la fièvre aphteuse, la brucellose et la peste des petits ruminants, ainsi qu'une réponse rapide à leur rencontre. Puis, il a fait savoir que la FAO avait offert une aide d'urgence à l'Arménie et à la Géorgie afin de les épauler leur lutte contre les foyers de peste porcine africaine rapportés, ainsi qu'à la Bulgarie afin d'enquêter sur l'apparition de foyers de fièvre aphteuse sur son territoire.

Le Docteur Andriy Rozstalnyy a ajouté que la FAO avait également contribué à la bonne gouvernance des Services vétérinaires ainsi qu'à la promotion d'une coopération régionale et transfrontalière entre les Services vétérinaires. À titre d'exemple, il a cité la réunion régionale intitulée « Threat of African Swine fever spread in Eastern Europe: urgent need for international collaboration » (« Menace de propagation de la peste porcine africaine : besoin urgent d'une collaboration internationale »), qui a été organisée par le Bureau régional de la FAO en décembre 2012. Le représentant de la FAO a indiqué que les mécanismes encourageant la coopération entre les Services vétérinaires et les organisations internationales concernées avaient été débattus au cours de la réunion. De plus, une série de recommandations destinées à améliorer la prévention et le contrôle de la peste porcine africaine avaient été acceptées par les représentants des Services vétérinaires de 14 pays, de la FAO, de l'OIE, de la Commission européenne, du Département américain de l'agriculture (USDA) et du Conseil international de la chasse et de la conservation du gibier (CIC), ainsi que par les laboratoires de référence nationaux, de l'Union européenne et internationaux, ainsi que par des établissements de recherche en Espagne, en Russie, en Pologne, en Italie et en France.

Le représentant de la FAO a indiqué que le programme des activités de la FAO pour la période 2013-2014 comprenait deux manifestations majeures : (i) un sommet intitulé « Global Wellbeing – a Partnership of Animal and Human Health » (« Bien-être mondial – un partenariat entre la santé animale et la santé humaine ») qui se tiendra à l'occasion du Congrès vétérinaire mondial à Prague (République tchèque) en septembre 2013, en collaboration avec l'Association mondiale vétérinaire, l'OMS et l'OIE ; et (ii) une réunion régionale sur les stratégies de contrôle de la rage en Europe de l'Est et en Asie centrale, organisée en collaboration avec l'OIE et l'OMS.

17. Questions diverses

Le Docteur N. Galon, Délégué d'Israël auprès de l'OIE, a soulevé la question de la dermatose nodulaire contagieuse dans la région et a demandé que l'OIE et la FAO fournissent des lignes directrices et des informations aux pays afin de leur permettre de prévenir et contrôler au mieux la maladie.

Le Docteur M. Taitubayev, Délégué du Kazakhstan auprès de l'OIE, souhaitait obtenir des informations sur la possibilité d'établir un classement entre pays sur la base des résultats des évaluations PVS. La Docteure M. Eloit, Directrice générale adjointe de l'OIE, a déclaré que l'objectif de l'évaluation PVS ne consistait pas à comparer les pays entre eux mais à les aider à renforcer durablement leurs propres capacités conformément aux normes de l'OIE. Toutefois, l'OIE a effectivement réalisé des études PVS sous-régionales, notamment en Afrique du Nord et en Afrique de l'Ouest. Une telle étude régionale pourrait présenter un certain intérêt pour l'Asie centrale ou l'Union douanière afin d'aider une sous-région dans les efforts à déployer pour harmoniser la qualité de leurs Services vétérinaires. Le Docteur Belev a conclu la discussion sur le sujet en insistant de nouveau sur la nécessité pour les pays de se conformer pleinement aux normes de l'OIE en utilisant le processus PVS.

La réunion a officiellement pris fin à 18 heures.

.../Annexe

**RÉUNION DE LA
COMMISSION RÉGIONALE DE L'OIE POUR L'EUROPE**

Paris, 27 mai 2013

Ordre du jour

1. Adoption de l'ordre du jour (Dr Ago Pärtel (Estonie), Président de la Commission régionale)
2. Contributions statutaires dues par les Membres à l'OIE (Dr Ago Pärtel)
3. Rapport du Président de la Commission régionale de l'OIE pour l'Europe (Dr Ago Pärtel)
4. Rapport sur les activités de la Représentation régionale de l'OIE pour l'Europe de l'Est, y compris les séminaires à l'intention des points focaux (Professeur Nikola T. Belev, Représentant régional de l'OIE pour l'Europe de l'Est)
5. Rapport sur les activités et le programme de travail de la Représentation sous-régionale de l'OIE à Bruxelles, y compris le point sur le mécanisme GF-TADs (Dre Nadège Leboucq, Représentante sous-régionale de l'OIE à Bruxelles)
6. Le point sur la Représentation de l'OIE à Moscou (Professeur Kazimieras Lukauskas)
7. Sélection d'un thème technique (avec questionnaire) à inscrire à l'ordre du jour de la 83^{ème} Session générale de l'Assemblée mondiale des Délégués qui se réunira en mai 2015 (Dr Ago Pärtel)
8. Confirmation de la date et du lieu de la 26^{ème} Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour l'Europe (Dr Hans Wyss, Délégué de la Suisse)
9. Sélection d'un thème technique I (avec questionnaire) à inscrire à l'ordre du jour de la 26^{ème} Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour l'Europe qui se tiendra en septembre 2014 (Dr Ago Pärtel)
10. Propositions de nouveaux Centres collaborateurs (Dr Romano Marabelli, Délégué de l'Italie auprès de l'OIE)
11. Recommandations de la 25^{ème} Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour l'Europe qui s'est tenue à Fleesensee (Allemagne), du 17 au 21 septembre 2012 (Dre Nadège Leboucq)
12. Le point concernant la Plateforme régionale de l'OIE sur le bien-être animal pour l'Europe de l'Est (Dr Stanislav Ralchev, Assistant technique auprès de la Représentation sous-régionale de l'OIE à Bruxelles)
13. Système mondial d'information sanitaire (WAHIS) : le point sur les notifications transmises par les Pays membres en Europe (Dre Simona Forcella, Chargée de mission auprès du Service de l'information sanitaire de l'OIE)
14. Collaboration en cours entre l'OIE et l'OMS/Activités « Une seule santé » (Dr Stéphane de La Rocque, Chef de projet de l'OIE chargé de la Santé publique vétérinaire)
15. Mise en œuvre du processus PVS de l'OIE en Europe (Dre Nadège Leboucq)
16. Présentations des organisations ayant un accord officiel avec l'OIE
 - Commission européenne (CE)
 - Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)
17. Questions diverses

**RAPPORT DE LA RÉUNION
DE LA
COMMISSION RÉGIONALE DE L'OIE POUR LE MOYEN-ORIENT**

Paris, le 27 mai 2013

La Commission régionale de l'OIE pour le Moyen-Orient s'est réunie le 27 mai 2013 à la Maison de la Chimie, à Paris, à 14 heures. Ont participé à cette réunion 46 Délégués et observateurs de 16 Pays Membres de cette Commission, ainsi que les représentants de 3 organisations internationales et régionales :

Membres de la Commission : Afghanistan, Arabie Saoudite, Bahreïn, Chypre, Égypte, Émirats Arabes Unis, Irak, Iran, Jordanie, Koweït, Liban, Oman, Qatar, Soudan, Turquie et Yémen.

Pays/territoires observateurs : France, Palestine et Royaume-Uni.

Organisations internationales/régionales : FAO, FEI, WSPA.

La réunion s'est tenue sous la présidence du Docteur Kassem Al-Qahtani (Qatar), Président de la Commission, assisté du Vice-président, le Docteur Ali Abdullah Al-Sahmi (Oman).

Le Président a souhaité la bienvenue aux Délégués, aux observateurs et aux représentants des organisations internationales.

1. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour figurant en annexe a été adopté à l'unanimité. L'ordre du jour et les annexes relatives aux points traités ont été distribués.

2. Contributions dues par les Membres à l'OIE

Le Président de la Commission régionale a fait remarquer que les arriérés de contribution de certains Pays Membres étaient préoccupants et a demandé instamment que les Pays Membres concernés s'acquittent de leurs arriérés sans plus tarder. Il a ajouté que le financement de la Représentation régionale pour le Moyen-Orient reposait sur la contribution annuelle volontaire du Gouvernement libanais et un peu moins de 10 % de la contribution annuelle des Pays Membres de l'OIE issus de la région. Cependant, étant donné que plusieurs Membres de la Commission régionale de l'OIE pour le Moyen-Orient appartenaient et contribuaient à d'autres Commissions régionales et que la catégorie de contribution de la plupart des Pays Membres de la région figurait parmi les plus basses (6 ou 5), la contribution des Membres de la région s'avérait insuffisante pour couvrir le budget annuel requis par la Représentation régionale afin de mettre en œuvre son programme d'activités.

Le Docteur Al-Qahtani a donc encouragé les Pays Membres de la Commission régionale pour le Moyen-Orient à passer à la catégorie de contribution statutaire supérieure, en fonction de leur situation économique nationale, afin de mieux soutenir les activités de la Commission régionale et de la Représentation régionale. Il a également ajouté que des efforts devaient être déployés en vue de trouver de nouvelles sources de financement pour leurs activités.

3. Rapport du Président de la Commission régionale de l'OIE pour le Moyen-Orient

Le Docteur Al-Qahtani, Président de la Commission régionale de l'OIE pour le Moyen-Orient, a rappelé les principaux objectifs de la Commission régionale, à savoir : traiter les questions relatives à la situation zoonitaire de la région ; et instaurer une coopération à l'échelle régionale afin d'améliorer la qualité des Services vétérinaires, conformément aux normes de l'OIE, grâce à une collaboration active et efficace.

Puis, il a indiqué que la tenue régulière de séminaires destinés aux points focaux nationaux de l'OIE dans divers domaines d'activités était une composante indispensable du processus de renforcement des Services vétérinaires dans la région.

Le Docteur Al-Qahtani a ajouté qu'il était prévu d'organiser des séminaires sur les maladies des animaux aquatiques et de la faune sauvage en 2013 et que le séminaire sur la sécurité sanitaire des aliments d'origine animale en phase de production se tiendrait début 2014.

Il a expliqué que la Commission régionale se réunirait deux fois en 2013 afin de proposer un calendrier pour le plan de travail et préparer la 12^{ème} Conférence régionale qui se tiendrait à Amman (Jordanie) du 23 au 26 septembre 2013.

Concernant le soutien octroyé par la Commission régionale à la Représentation régionale, le Docteur Al-Qahtani a indiqué que le Bureau de la Commission régionale s'était réuni à Dubaï en avril 2012 pour examiner une demande de parrainage et de contributions financières auprès de certains bailleurs de fonds régionaux bien précis. Il a ajouté qu'il avait été proposé d'aborder, de préférence, les principales sources financières de la région, notamment : la BID⁶⁴, l'OPEP⁶⁵, l'AGFUND⁶⁶ et la Fondation du Qatar.

Le Docteur Al-Qahtani a conclu en exhortant les membres du Bureau à faire pression sur les autorités de la région pour qu'elles accordent une priorité élevée au soutien financier des activités régionales.

Le Docteur Yehia et le Docteur Al-Qatani ont insisté sur l'importance pour les Délégués et les points focaux nationaux de prendre part aux séminaires et aux ateliers organisés à leur intention afin de pouvoir informer les décideurs dans leurs pays respectifs des issues de ces activités. Ceci permet de sensibiliser les décideurs sur la nécessité de soutenir leurs Services vétérinaires et sur le rôle que joue l'OIE dans le renforcement des capacités de ces derniers.

4. Rapport sur les activités et le programme de travail de la Représentation régionale de l'OIE pour le Moyen-Orient, y compris les séminaires à l'intention des points focaux

Le Docteur Ghazi Yehia, Représentant régional de l'OIE pour le Moyen-Orient, a présenté les principaux objectifs des activités menées par la Représentation régionale au cours des 12 derniers mois.

Le Docteur Yehia a expliqué que l'un des principaux objectifs de la Représentation régionale pour le Moyen-Orient était de renforcer les capacités des Services vétérinaires et de contribuer à la prévention et au contrôle des maladies animales dans la région. Il a rappelé aux participants que les activités de la Représentation régionale consistaient à : améliorer la notification des maladies animales ; renforcer la collaboration avec les organisations régionales et internationales, en particulier la FAO, l'OMS et l'UA-BIRA ; organiser des conférences et des séminaires afin de mieux cerner certains problèmes spécifiques ayant trait à la santé animale et à la santé publique ; promouvoir la création de Laboratoires de référence de l'OIE régionaux ; et, enfin, coordonner les activités de ces laboratoires afin de s'assurer qu'ils répondent aux besoins de la région.

⁶⁴ BID : Banque islamique de développement

⁶⁵ OPEP : Organisation des pays exportateurs de pétrole

⁶⁶ AGFUND : Programme du Golfe arabe pour les organisations de développement des Nations Unies

Il a présenté l'état d'avancement de l'organisation de la 12^{ème} Conférence de la Commission régionale pour le Moyen-Orient qui se tiendrait à Amman (Jordanie) du 23 au 26 septembre 2013.

Le Docteur Yehia a présenté les principaux résultats des séminaires d'information destinés aux Délégués récemment nommés et des séminaires destinés aux points focaux nationaux de l'OIE organisés au cours de l'année écoulée. Il a fourni des précisions sur l'assistance proposée aux pays qui souhaitaient prendre part au programme de jumelage entre laboratoires. Il a également présenté les conclusions des manifestations suivantes : conférence interrégionale de l'OIE sur la fièvre de la Vallée du Rift organisée à Mombasa (Kenya) ; atelier sous-régional sur la dermatose nodulaire contagieuse et d'autres maladies à transmission vectorielle organisé à Larnaca (Chypre) ; et deux réunions sur l'approche de lutte progressive contre la fièvre aphteuse (PCP-FMD) de la FAO organisées à Beyrouth (Liban) et à Dubaï (Émirats Arabes Unis).

Puis, il a décrit l'assistance technique fournie dans les domaines suivants : la surveillance de la peste des petits ruminants et de la brucellose ; la collaboration du Laboratoire de référence de l'OIE pour la fièvre catarrhale du mouton ; la distribution du questionnaire pour la reconnaissance officielle du statut historiquement indemne de peste équine ; et l'examen du chapitre du *Code terrestre* sur la morve.

Il a ensuite fait part des issues positives de la réunion qui s'est tenue en Arabie Saoudite entre la BID et le Directeur général de l'OIE, au cours de laquelle il a été proposé que des experts des deux organisations se rencontrent afin de proposer un Protocole d'entente qui permettra d'apporter un soutien aux Pays Membres de la région.

Le Représentant régional a également confirmé les efforts déployés par l'OIE afin de créer un bureau de coordination sous-régional pour la fièvre aphteuse dans un pays appartenant au Conseil de coopération du Golfe (CCG).

Le Docteur Yehia a présenté brièvement les activités programmées pour l'année à venir, notamment la conférence régionale sur la peste des petits ruminants afin d'étudier une stratégie commune pour la région. Il a précisé que cette activité devait encore être confirmée. Puis, il évoqué les efforts déployés afin de : renforcer les capacités techniques des Services vétérinaires à l'aide du processus PVS de l'OIE ; mettre en place des projets de jumelage entre laboratoires ; et organiser des séminaires tous les deux ans à l'intention des points focaux nationaux de l'OIE pour le bien-être animal, la sécurité sanitaire des aliments d'origine animale pendant la phase de production, les maladies des animaux aquatiques, les produits vétérinaires, les maladies de la faune sauvage, la notification à l'OIE des maladies animales, la communication, et les laboratoires. Il a également indiqué que l'OIE préparait actuellement le premier projet de jumelage entre établissements d'enseignement vétérinaire dans la région. Ce projet, qui doit encore être confirmé, inclurait très certainement la Jordanie et le Royaume-Uni.

Le Docteur Yehia a tenu à remercier le Professeur Vincenzo Caporale pour sa contribution en sa qualité de Conseiller spécial auprès de la Représentation régionale pour le Moyen-Orient, ainsi que le Docteur Joseph Domenech pour sa participation à la préparation des principales activités de la région.

Pour finir, le Docteur Yehia a annoncé que la Représentation régionale pour le Moyen-Orient continuerait à œuvrer pour le renforcement des capacités techniques des Services vétérinaires des Pays Membres de la région.

5. Sélection d'un thème technique (avec questionnaire) à inscrire à l'ordre du jour de la 83^{ème} Session générale de l'Assemblée mondiale des Délégués qui se réunira en mai 2015

La Commission régionale a proposé d'inscrire à l'ordre du jour de la 83^{ème} Session générale le thème technique suivant (assorti d'un questionnaire adressé aux Membres) :

- « Harmonisation de la législation nationale dans le domaine de la sécurité sanitaire des aliments ».

6. Sélection du thème technique II (sans questionnaire) à inscrire à l'ordre du jour de la 12^{ème} Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour le Moyen-Orient

Le thème technique suivant (sans questionnaire) a été retenu pour la 12^{ème} Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour le Moyen-Orient :

– « Les conditions appropriées d'application de l'abattage halal »

7. Organisation de la 12^{ème} Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour le Moyen-Orient qui se tiendra à Amman (Jordanie), du 23 au 26 septembre 2013

Le Docteur Monther Al-Rifaï, Délégué de la Jordanie auprès de l'OIE, a présenté les dispositions mises en place par les autorités de son pays afin d'accueillir la 12^{ème} Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour le Moyen-Orient, qui se tiendra du 23 au 26 septembre 2013.

8. Candidat au Conseil de l'OIE

Tous les pays de la Commission régionale pour le Moyen-Orient ont décidé par consensus de proposer la candidature du Docteur Ali Abdullah Al-Sahmi, Délégué d'Oman auprès de l'OIE et actuel Vice-président de la Commission régionale, au poste de nouveau Membre représentant le Moyen-Orient auprès du Conseil de l'OIE.

En outre, le Docteur Osama Mahmoud Ahmed Slim, Délégué de l'Égypte, a été élu à l'unanimité par la Commission au poste de Vice-président de la Commission régionale de l'OIE pour le Moyen-Orient afin de remplacer le Docteur Al Sahmi.

9. Système mondial d'information sanitaire (WAHIS) : le point sur les notifications transmises par les Pays Membres du Moyen-Orient

Le Docteur Karim Ben Jebara, Chef du Service de l'Information sanitaire de l'OIE, a brièvement fait le point sur la notification des maladies animales au Moyen-Orient. Il a commencé par insister sur le fait qu'il était primordial que les pays et les territoires signalent rapidement l'apparition de maladies par l'intermédiaire de WAHIS et transmettent d'autres informations épidémiologiques sur la prévention et le contrôle des maladies afin de maintenir une certaine transparence, encourager les échanges commerciaux et participer au système mondial d'alerte précoce ainsi qu'à la diffusion mondiale des connaissances sur les maladies et les situations sanitaires.

Puis, il a présenté en détail la situation régionale concernant le respect des obligations en matière de notification pour l'année 2012. Dans la région du Moyen-Orient, 16 pays (76 %) ont transmis, dans les délais prévus, un rapport annuel complet. Il a également comparé l'évolution du délai de soumission des rapports semestriels et annuels par les pays du Moyen-Orient avec celui de tous les pays ayant transmis des rapports à l'OIE entre 2009 et 2012. Cette analyse a permis de montrer une légère amélioration du délai de transmission du second rapport semestriel (se traduisant par une réduction du délai). En revanche, la soumission du premier rapport semestriel et du rapport annuel présentait peu d'amélioration (voire une légère détérioration).

Pour finir, le Docteur Ben Jebara a présenté certaines des améliorations apportées à la nouvelle version de WAHIS, qui facilite la notification des maladies apparues chez la faune sauvage. Concernant les rapports annuels sur la faune sauvage, il a indiqué que 63 pays dans le monde avaient fourni un rapport. Les pays concernés qui n'avaient pas encore transmis de rapport sur la section consacrée aux maladies de la faune sauvage ne figurant pas sur la Liste de l'OIE avaient la possibilité de le faire à tout moment dans un proche avenir.

10. Mise en œuvre du processus PVS de l'OIE au Moyen-Orient

Le Docteur Ghazi Yehia, Représentant régional pour le Moyen-Orient, a commencé par présenter brièvement aux Membres de la Commission régionale l'état d'avancement des différentes missions mises en place dans la région dans le cadre du processus PVS de l'OIE. Il a précisé quels pays pouvaient prétendre à certaines catégories de missions du processus PVS et a convié ces derniers à déposer une demande officielle en conséquence.

Puis, il a fait le point sur les outils utilisés spécifiquement au cours des différentes missions. Il a expliqué que tous les outils employés dans le cadre du processus PVS étaient régulièrement mis à jour avec l'assistance d'experts qualifiés afin de garantir leur conformité avec le *Code sanitaire pour les animaux terrestres*. Concernant l'Outil PVS pour l'évaluation des performances des Services vétérinaires, il a indiqué que, à partir de cette année, l'OIE permettrait aux pays sollicitant une mission de suivi de l'évaluation PVS d'évaluer, sur demande, leur capacité à mettre en œuvre le concept « Une seule santé ». Il a expliqué que, grâce aux résultats obtenus lors des missions pilotes, l'OIE avait pu identifier 14 compétences critiques à cette fin. Il a également informé les participants de la réunion de l'état d'avancement de la première édition de l'Outil PVS – Aquatique, qui permet d'évaluer les performances de Services chargés de la santé des animaux aquatiques.

Après avoir fourni des informations générales sur la manière dont l'OIE développait les outils utilisés à des fins de « traitement » dans le cadre du processus PVS, le Docteur Yehia a présenté en détail les « traitements » existants et nouveaux mis à la disposition des Pays Membres. Il a indiqué que l'OIE considérait les projets de jumelage entre laboratoires et le Programme d'appui à la législation vétérinaire comme des « traitements » bien établis. Il a, en outre, expliqué que de nouveaux « traitements » avaient récemment été mis à la disposition des Pays Membres, notamment des missions d'évaluation des laboratoires vétérinaires dans le cadre du processus PVS, ainsi que la possibilité de prendre part à un projet de jumelage entre établissements d'enseignement vétérinaire ou à un projet de jumelage entre organismes statutaires vétérinaires.

Avant de conclure ce point, le Docteur Yehia a rappelé à la Commission régionale les efforts déployés par l'OIE afin de partager les résultats des différentes missions conduites dans le cadre du processus PVS avec les bailleurs de fonds et les partenaires lorsque les pays le demandaient. Il a indiqué que l'OIE offrait également la possibilité aux pays de diffuser leurs rapports de mission PVS aux ministères concernés susceptibles de soutenir, au niveau national, les activités dédiées au renforcement de leurs Services vétérinaires.

En guise de conclusion, le Docteur Yehia a rappelé que le processus PVS de l'OIE était un processus continu visant à améliorer durablement la conformité des Services vétérinaires aux normes internationales. Il a précisé que l'OIE s'efforçait constamment de convaincre les gouvernements et les bailleurs de fonds de soutenir non seulement le processus PVS en tant que tel, mais également la mise en œuvre de ses recommandations et de ses conclusions. Pour finir, il a déclaré que les Services vétérinaires ne pouvaient s'améliorer sans un engagement fort des pays et leur appropriation des conclusions du processus PVS.

11. Présentations des organisations ayant un accord officiel avec l'OIE

• Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)

Le Docteur Markos Tibbo, Responsable Élevage à la FAO, a expliqué que l'assistance technique fournie par son organisation portait principalement sur : le renforcement des capacités afin d'améliorer la productivité animale ; la prévention et le contrôle des maladies animales, des zoonoses et des maladies d'origine alimentaire ; et l'utilisation durable des ressources naturelles, y compris les ressources génétiques animales.

Puis, il a décrit l'assistance technique fournie dans la région, en particulier dans les domaines suivants : la détection précoce des maladies prioritaires, telle la fièvre aphteuse, et une réponse rapide lors de leur apparition ; la prévention et la gestion de la brucellose, de la peste des petits ruminants et de la fièvre de la Vallée du Rift ; la stratégie régionale de contrôle de la fièvre aphteuse ; l'élaboration d'une feuille de route concernant la peste des petits ruminants ; et une aide d'urgence en cas de foyers de maladies animales.

Le Docteur Tibbo a exposé brièvement les défis auxquels la région devait faire face actuellement, notamment : la propagation rapide de la dermatose nodulaire contagieuse dans certains pays de la région ; les inquiétudes soulevées par les foyers d'influenza aviaire A (H7N9) rapportés en Chine ; et les difficultés rencontrées par les Services vétérinaires syriens.

En guise de conclusion, le représentant de la FAO a indiqué que la FAO collaborait avec l'OIE afin de mettre en œuvre : des missions dans le cadre du processus PVS ; l'approche de lutte progressive contre la fièvre aphteuse ; des systèmes de quarantaine pour les animaux ; et une analyse du risque à l'importation.

12. Questions diverses

Le Docteur Yehia a présenté les conclusions issues des séminaires et des ateliers suivants : fièvre de la Vallée du Rift (Mombasa), bien-être animal (Beyrouth), fièvre aphteuse (Beyrouth et Dubaï) et dermatose nodulaire contagieuse (Lanarca). Les conclusions de ces réunions ont été entérinées par la Commission régionale.

Le Docteur Yehia a communiqué la composition du groupe de travail dédié à la mise en œuvre de la Stratégie régionale en faveur du bien-être animal pour le Moyen-Orient. Il a demandé aux participants de proposer des candidats issus du secteur privé susceptibles de contribuer au groupe de travail. La Commission régionale a demandé au Coordinateur du groupe de travail, le Docteur Hassan Aidaros, et au Docteur Yehia d'identifier les personnes ou les organismes à convier.

Pour finir, le Docteur Yehia a informé les participants que la formation sur les maladies équine couvrant le diagnostic de la peste équine, de la fourme, de la morve, de l'anémie infectieuse des équidés et de l'artérite virale équine, serait organisée par l'Istituto zooprofilatico à Palerme. Il a exhorté les Pays Membres n'ayant pas encore nommé de participant à la réunion à le faire au plus vite et confirmer qu'ils couvriraient ses frais de déplacement et d'hébergement encourus dans le cadre de la formation.

Le Docteur Al-Qatani a remercié les participants de leur contribution et a conclu la réunion.

La réunion a pris fin à 17 heures.

.../Annexe

**RÉUNION DE LA
COMMISSION RÉGIONALE DE L'OIE POUR LE MOYEN-ORIENT
Paris, 27 mai 2013**

Ordre du jour

1. Adoption de l'ordre du jour (Dr Al-Qahtani, Président de la Commission régionale de l'OIE pour le Moyen-Orient)
2. Contributions dues par les Membres à l'OIE (Dr Al-Qahtani)
3. Rapport du Président de la Commission régionale de l'OIE pour le Moyen-Orient (Dr Al-Qahtani)
4. Rapport sur les activités et le programme de travail de la Représentation régionale de l'OIE pour le Moyen-Orient, y compris les séminaires à l'intention des points focaux (Dr Ghazi Yehia, Représentant régional de l'OIE pour le Moyen-Orient)
5. Sélection d'un thème technique (avec questionnaire) à inscrire à l'ordre du jour de la 83^{ème} Session générale de l'Assemblée mondiale des Délégués qui se réunira en mai 2015 (Dr Ghazi Yehia)
6. Sélection du thème technique II (sans questionnaire) à inscrire à l'ordre du jour de la 12^{ème} Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour le Moyen-Orient (Dr Ghazi Yehia)
7. Organisation de la 12^{ème} Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour le Moyen-Orient qui se tiendra à Amman (Jordanie), du 23 au 26 septembre 2013 (Dr Monther Al-Rifaï, Délégué de la Jordanie auprès de l'OIE)
8. Candidat au Conseil de l'OIE (Dr Al-Qahtani)
9. Système mondial d'information sanitaire (WAHIS) : le point sur les notifications transmises par les Pays Membres du Moyen-Orient (Dr Karim Ben Jebara, Chef du Service de l'Information sanitaire de l'OIE)
10. Mise en œuvre du processus PVS de l'OIE au Moyen-Orient (Dr Ghazi Yehia, Représentant régional pour le Moyen-Orient)
11. Présentations des organisations ayant un accord officiel avec l'OIE
 - Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)
12. Questions diverses